

LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION

Natation Artistique



Waterpolo



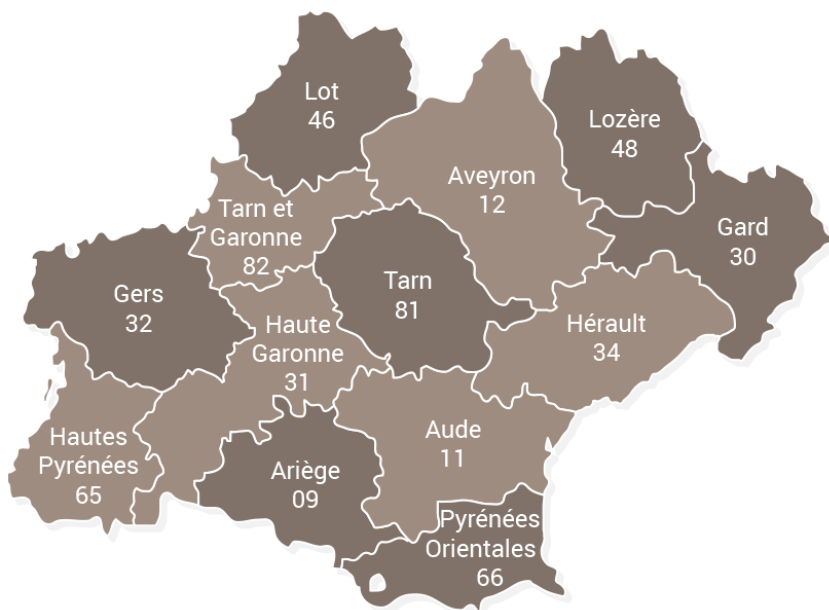
Natation Course



Eau Libre

ASSEMBLEE GENERALE REGIONALE

Visioconférence, 28 novembre 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET OPERATIONS DE VOTE	3
1. Bureau de l'Assemblée Générale.	3
2. Conditions de vote.....	3
3. Nombre de licences par club au 31 août 2020.	4
ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL	6
LIGUE	7
1. Composition du Bureau.	7
2. Membres du Comité Directeur.....	7
3. Conseil d'Administration de l'E.R.F.A.N. Occitanie Pyrénées-Méditerranée.....	8
4. Délégations régionales.	8
5. Officiels Fédéraux.....	8
6. Expert-comptable.....	8
7. Commissaire aux Comptes.	8
8. Contrôleurs aux Comptes.	8
9. Comités Départementaux.....	9
10. Salariés.....	9
11. Cadres techniques – équipe technique régionale.....	9
RAPPORT MORAL	10
1. Une saison 2019-2020 tronquée.....	10
2. Des perspectives à consolider.	11
3. Conclusion et remerciements.	12
DEFI NATATION COURSE	13
DEFI NATATION ARTISTIQUE	14
DEFI MAITRES.....	16
1. La saison.....	16
2. Bilan départemental.	16
3. Bilan régional.....	17
4. Bilan national et international.	17
DEFI WATER-POLO	18
1. Introduction.	18
2. Programme sportif et promotionnel.	19
3. Officiels et Commission de Discipline.	20
4. Formation des Entraîneurs.....	21
DEFI ACTIVITES ESTIVALES.....	22
1. J'Apprends A Nager	22
2. Ecole de Natation Française	22
3. Licences	22

4. Pratique compétitive	22
DEFI OFFICIELS DE NATATION COURSE	23
1. Saison écourtée	23
2. Formations initiales et continues	23
3. Réforme des niveaux d'officiels	24
4. Les Challenges Avenirs : banc d'essai de la fonction d'officiel	25
DEFI FINANCES	26
1. Rapport en forme de bilan quadriennal.....	26
2. Rapport en forme de projet	26
ERFAN OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	28
1. Bilan quantitatif.	28
2. Bilan qualitatif.	29
3. Présidence et équipe.....	30
4. Projet ERFAN 2020-2021.....	30
5. Offre de formation actuelle.	31
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION COURSE	32
1. Championnats de France en bassin de 25m (Angers, 12-15 décembre 2019).....	32
2. Meeting International de Povoá de Varzim (Portugal).....	33
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION ARTISTIQUE	35
1. Suivi des championnats	35
2. Formation des officiels	35
3. Formation des entraîneurs.....	35
4. Mise en place des formations régionales.....	35
VIE SPORTIVE – NATATION ARTISTIQUE	37
1. Nageuses/Nageurs sur liste ministérielle espoir ou de haut niveau.....	37
2. Participation en compétition internationale sur la saison 2019-2020	38
3. Championnats de France Hiver Elite – catégorie Jeune (12-15 ans) et Junior (15-18 ans).....	38
4. Open de France International – Toutes Catégories (15 ans et plus)	38
5. Championnat de France Eté Nationale 1 – Catégorie Jeune (12-15 ans)	38
6. Championnat de France – Catégorie Junior (15-18 ans)	38
7. Finale Nationale des Jeunes (10-14 ans)	39
8. Championnat de France – catégorie Sénior et Toutes Catégories (+ de 15 ans).....	39
9. Clubs d'Occitanie en Duo Mixte	39
STATISTIQUES DES LICENCES	40
1. Répartition des licences par départements.....	40
2. Evolution des licences par saison.....	40
3. Répartition des licences par clubs.	41
CALENDRIERS SPORTIFS 2020-2021.....	44
CALENDRIERS DEPARTEMENTAUX 2020-2021	48
COMPTES ANNUELS 2019-2020	61
REGLEMENT FINANCIER 2020-2021	94
REGLEMENT FINANCIER 2021-2022	101

BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ET OPERATIONS DE VOTE

1. Bureau de l'Assemblée Générale.

Président	Bernard DALMON
Président-Délégué	Richard LAGRAVE
Vice-Présidents	Jean-Marie APPENZELLER Michel COLOMA Edouard FERNANDES Robert GIL Christine KITEGI Christian RICOME
Secrétaire Général	Julien VILLE
Trésorier	Jean NESPOULOUS
Secrétaire Général Adjoint	Simon DUFOUR
Trésorier Adjoint	Gérard VERNEREY

2. Conditions de vote.

Article 5 – Statuts du 2 mars 2019

L'Assemblée Générale est composée des représentants des associations sportives affiliées, à jour financièrement avec la Fédération et la Ligue Régionale.

Chaque association délègue, en son sein, un représentant à cet effet. Le vote par correspondance et le vote par procuration ne sont pas admis.

Lors des Assemblées Générales Régionales, les représentants des associations sportives affiliées disposent d'un nombre de voix déterminé, en fonction du nombre de licences délivrées dans chaque association sportive conformément au barème « 1 licence=1 voix » résultant de l'addition du nombre de membres régulièrement licenciés au ~~15 septembre~~ 31 août précédant l'Assemblée Générale Régionale.

3. Nombre de licences par club au 31 août 2020.

CLUB	TOTAL	CLUB	TOTAL
A.S.C.ST JEAN-DE-VERGES	152	COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE	238
CN PAMIER	267	DAUPHINS TOULOUSE OEC	1779
MIREPOIX NATATION	4	MARSOUINS DU COMMINGES	250
NAT ARIEGEOISE DE TARASCON	76	NAUTIC CLUB L'HERS	57
SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION	432	SCN BLAGNAC	280
C. A MUNICIPAL DE LEUCATE	11	SDN DE TOURNEFEUILLE	637
CARCASSONNE O.A	93	STADE TOULOUSAIN NAUTIQUE	203
CN CARCASSONNE	404	TOULOUSE ATHLETIC CLUB	433
CN CASTELNAUDARY	411	TOULOUSE NAT SYNCHRO	202
CN LIMOUX	224	TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO	352
CN MONTREAL	3	US COLOMIERS NATATION	596
CN NARBONNE	343	CN LANNEMEZAN	66
ESPACE SYNCHRO NARBONNE	51	DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE	288
OL NARBONNE MEDITERRANEE NAT	27	E.P SEMEAC TARBES NAT	122
OLYMPIQUE TREBES NATATION	9	LOURDES NATATION	213
AQUA GRIMPE MILLAU GRANDS CAUSSES	635	TARBES NAUTIC CLUB	612
C.N DE ST-AFFRIQUE	120	A.S LA VAGUE LODEVOISE	3
CN CAPDENAC	182	AASS SECTION NATATION AGDE	58
CN DE CAUSSE ET VALLON	104	AQUATIC CLUB CURNON	191
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	269	ASC BÉZIERS NATATION	135
DAUPHINS DECAZEVILLE	101	ASPTT MONTPELLIER	987
GRAND RODEZ NATATION	511	BÉDARIEUX NAUTIC CLUB	145
AN ST-GILLES	363	C.N BEZIERS MEDITERRANEE	419
AS SALINDRES	222	CERCLE AQUATIQUE PISCENOIS	729
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	787	CN LUNEL	569
BEAUCAIRE TARASCON AC	782	DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT	542
CN CÉVENNES ALÈS	406	FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE	467
LAUDUN L'ARDOISE A.C	33	LANGUEDOC-ROUSSILON WP	23
NAUTIC CLUB NÎMES	1005	MONTPELLIER MEDITERRANÉE METROPOLE NA	338
NC LE VIGAN	100	MONTPELLIER METROPOLE NATATION	1059
SO BAGNOLS-MARCOULE	194	MONTPELLIER PAILLADE NATATION	1397
CN AUCH	720	MONTPELLIER WATER-POLO	152
CN FLEURANCE	92	SETE NATATION	890
SPLACH NATATION	29	CAHORS NATATION	353
ASPTT TOULOUSE	1382	CN FIGEAC	52
AVENIR MURET NATATION	752	D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE	96
CN BALMA	221	ENTENTE BRETENOUX-BIARS	76
CN CUGNAUX	453	ESPADONS SOUILLAC NATATION	66
CN PORTET-SUR-GARONNE	375	GOURDON NATATION	71
CN RAMONVILLE	460	JS GRAMAT	122
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	96	SN ST-CÉRÉ	53

CLUB	TOTAL
CN ATLANTIE	61
EVEIL MENDE NATATION	122
AQUA ET SYNCHRO 66	260
AQUA SPORT ST-CYPRIEN	71
CANET 66 NATATION	800
CN CERET	14
CN FONT-ROMEU-CERDAGNE	164
CN ST-CYPRIEN	136
CNS ST-ESTÈVE	108
ENFANT DE NEPTUNE DE PERPIGNAN	28
LE BOULOU NATATION	42
SAUVETAGE SPORTIF ARGELESIEN	43

CLUB	TOTAL
THUIR NATATION	95
ALBI SPORTS AQUATIQUES	432
C.N MAZAMET AUSSILLON	375
CASTRES SPORTS NAUTIQUES	381
GAILLAC NATATION	428
LAVAU NATATION 81	414
SPORTING CLUB GRAULHET	371
US CARMAUX NATATION	299
CN CASTELSARRASIN	42
LAFRANÇAISE NATATION	14
MONTAUBAN NATATION	620

ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

connexion à partir de 9 :00 - début des travaux à 9 :30

1. Appel nominal des clubs
2. Proclamation des résultats des élections du Comité Directeur
3. Proposition du Comité Directeur pour les élections du Président et des Délégués fédéraux
4. Début du vote digitalisé pour l'élection du Président
5. Début du vote digitalisé pour les élections des Délégués Fédéraux

Assemblée Générale Extraordinaire

6. Modifications statutaire et réglementaire

Assemblée Générale Ordinaire et Elective

7. Allocution du Président
8. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 janvier 2020
9. Rapport Moral
10. Rapport d'activités des Défis Régionaux
11. Rapport d'activités de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation
12. Compte de résultats 2019-2020
13. Attendu du Commissaire aux Comptes
14. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes
15. Vote du compte de résultats 2019-2020
16. Affectation du résultat 2019-2020
17. Actions régionales 2020-2021
18. Budget prévisionnel 2020-2021
19. Proclamation des résultats de l'élection du Président
20. Proclamation des résultats des élections des Délégués Fédéraux
21. Clôture par le Président

fin des travaux à 12 :30

LIGUE

1. Composition du Bureau.

Présidente d'Honneur	Ginette SENDRAL
Président	Bernard DALMON
Vice-Président Délégué	Richard LAGRAVE
Vice-Présidents	Jean-Marie APPENZELLER
	Michel COLOMA
	Edouard FERNANDES
	Robert GIL
	Christine KITEGI
	Christian RICOME
Secrétaire Général	Julien VILLE
Secrétaire Général Adjoint	Simon DUFOUR
Trésorier Général	Jean NESPOULOUS
Trésorier Général Adjoint	Gérard VERNEREY

2. Membres du Comité Directeur.

Valentin BARRAU	Mickaël KARGBO
Nathalie BERNARD	Didier MESLET
Eric CASTERAN	Joëlle LIEUX
Ludivine CRUBELLIER	Gilles MICHEL
Marc CRUBELLIER	Alain NADAUD
Jean-Pierre CUSINATO	Cyril PAILHOUS
Eric DUMOTIER	Jean PEYRAUD
Magali FAUVEAU	Chantal PLANQUES
Sébastien FEIGNA	Lionel REY
Carlos FERNANDEZ	Guillaume ROLLAND
Stéphanie FEUILLERAT	Caroline SUDRE
Philippe JAMET	

3. Conseil d'Administration de l'E.R.F.A.N.¹ Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Président	Bernard DALMON
Vice-Président	Richard LAGRAVE
Membres	Valentin BARRAU
	Michel COLOMA
	Gilles MICHEL

4. Délégations régionales.

Assemblée Générale de la FFN ²	Titulaires : Bernard DALMON, Julien VILLE, Gérard VERNEREY Suppléants : Christian RICOME, Christine KITEGI, Marc CRUBELLIER
CROS ³	Bernard DALMON

5. Officiels Fédéraux.

Liste FINA 19 (1er janvier 2017 à 31 décembre 2020)	Robert GIL et Philippe PLOUVIEZ
liste FFN 15 (1er janvier 2018-31 décembre 2019)	Henri BERGERET, Didier JANIN, Evelyne LE BOULCH, Paule MOLLICONE et Lionel REY
liste FFN 16 (1er janvier 2019-31 décembre 2020)	Michel BARDOU, Jacques CARVENNEC, Eric JANY, Didier MESLET, Eric POUPEVILLE et Caroline SUDRE
liste FFN 17 (1er janvier 2020-31 décembre 2021)	Henri BERGERET, Philippe CANE, Eveline LE BOULCH, Paule MOLLICONE, Sophie NEGUERELA, Lionel REY

6. Expert-comptable.

Cabinet Christelle TIFFY, 40 Rue des Charbonniers, 34 200 SETE

7. Commissaire aux Comptes.

Cabinet Philippe RENAUT, 8 Place Joseph Nogein, 31 140 AUCAMVILLE

8. Contrôleurs aux Comptes.

Marie-Odile MAGNE et Jacky OFFREDI.

¹ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

² Fédération Française de Natation

³ Comité Régional Olympique et Sportif de Midi-Pyrénées.

9. Comités Départementaux.

ARIÈGE	Nathalie DEMAY
AUDE	Eric POUPPEVILLE
AVEYRON	Bernard DALMON
GARD	Dominique TRAIN
HAUTE-GARONNE	Gérard BOULOUNAUD
GERS	Henri BERGERET
HÉRAULT	Marc CRUBELLIER
LOT	Thierry MOUILLAUD
LOZÈRE	Philippe LAUNE
HAUTES-PYRÉNÉES	Cyril ESCOULA
PYRÉNÉES-ORIENTALES	Didier JANIN
TARN	Chantal PLANQUES
TARN-ET-GARONNE	Michel OLIVET

10. Salariés.

Lionel BARNADES, entraînement
Alexis BUSOLIN, formation
Bérangère CAPDEVIELLE, entraînement
Albane BOSC-VAYEUR, formation
Thibault HETZEL, formation
Léa PEREZ, apprenti
Frédérique PERRIN, secrétariat

11. Cadres techniques – équipe technique régionale.

Fanny BABOU, Directeur Technique Régional
Joseph BRITTO, Cadre Technique Régional Waterpolo
Thierry JAMET, Cadre Technique Régional
Maeva MORINEAU, Cadre Technique National Natation Artistique

RAPPORT MORAL

1. Une saison 2019-2020 tronquée.

La pandémie de Covid-19 qui ébranle notre pays depuis plusieurs mois, a mis un coup d'arrêt brutal à la pratique sportive au sein des territoires, le 16 mars 2020, avec la mise en place d'un confinement d'une durée de 7 semaines. Suite à cela, plusieurs plans de reprise des activités ont agrémenté la fin de la saison, avec de nombreuses actualisations du guide de recommandations de la Fédération Française de Natation, document élaboré en concertation avec les services fédéraux et en totale cohérence avec les dispositions de l'Etat. L'une des premières conséquences de ce contexte pandémique fut un coup d'arrêt brutal de la prise de licences alors qu'une dynamique très positive était observée à l'échelle de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation dès la mise en œuvre de la Réforme de la Licence. En effet, l'effectif de licences atteint successivement 28 982 puis 33 545 à l'issue des saisons 2018-2019 puis 2019-2020, ce qui traduit une augmentation respective de 21,4% puis 15,7%. De tels indicateurs, fruits de la prise de conscience des clubs combinée à l'exercice de vérité mené par la gouvernance de la ligue, font de cette dernière la seule ligue régionale n'ayant enregistré aucun déficit sur la part fédérale comme sur la part régionale depuis 2018.

En dépit du contexte sanitaire précédemment mentionné, l'action de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation ni n'a failli, ni ne s'est arrêtée. Plusieurs indicateurs en attestent :

- L'intégralité de l'offre de formations sous le sceau de l'ERFAN⁴ Occitanie Pyrénées-Méditerranées, initialement prévue au mois de septembre 2019, a pu être menée à terme grâce à une adaptation agile des intervenants qui ont su se saisir des outils de formation à distance. Au final, 252 stagiaires ont été accueillis puis formés dont 95 en Brevets Fédéraux, 57 en Brevets Professionnels et 100 en Formations Continues Professionnelles.
- La réponse à l'Appel A Projets porté par l'Agence Nationale du Sport au sujet du dispositif « Aisance Aquatique » a permis l'une des premières mises en opérationnalité de celui-ci sur le territoire national en organisant les premières sessions de formation d'instructeurs ainsi que les « Classes Bleues ». A titre informel, le dispositif « Aisance Aquatique », complémentaire au plan « J'Apprends A Nager », est élaboré avec les Ministères des Sports, de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de l'Intérieur et de la Santé ; il propose, dans le cadre scolaire, une approche renouvelée du milieu aquatique et avance des solutions concrètes pour, d'une part, faciliter la familiarisation avec l'eau dès le plus jeune âge, d'autre part, favoriser l'apprentissage de la natation et, ainsi, mieux prévenir les risques de noyades.
- La réponse à l'Appel A Projets porté par l'Agence Nationale du Sport au sujet des « Projets Sportifs Fédéraux » fut l'occasion pour la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation de renforcer les relations avec les clubs à travers la tenue de plusieurs réunions en visioconférence afin d'accompagner les dirigeants des clubs dans l'élaboration d'un plan de développement et la rédaction d'un dossier de demande de subventions. Cette stratégie d'accompagnement s'est avérée pertinente et efficace puisqu'entre 2019 et 2020 (deux premières années d'existence de

⁴ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

cet Appel A Projets), les augmentations suivantes ont été observées : de 24 à 41 structures financées ; de 53 à 134 actions subventionnées ; de 92 000 € à 127 800 € versés.

Sur le plan sportif, la saison 2019-2020 laissera un sentiment d'inachevé, toutes les disciplines ayant été concernées par l'annulation de compétitions et *in fine* des différentes échéances de fin de saison qui constituent la finalité même de l'engagement des athlètes et des entraîneurs. Malgré cela, en partenariat avec l'Opérateur de Compétences AFDAS⁵, à travers une démarche résolument expérimentale, la ligue s'est saisie de la reprise progressive des activités pour en transformer les contraintes en opportunités de formation. Pour ce faire, plusieurs entraîneurs de Natation Course ont été accueillis durant 5 jours, mi-juin 2020, sur le site de Font-Romeu, accompagnés de leur nageur, pour un moment propice aux échanges sur la performance et l'entraînement, cette action ayant été compatible avec le statut de chômage partiel (sur volontariat du salarié). Le bilan jugé positif de cette action laisse présager d'élargir celle-ci à d'autres disciplines. Plus ultérieurement, au cours de l'été, au gré des réouvertures de quelques bassins estivaux, furent organisées plusieurs rencontres sportives et stages du plan « J'Apprends A Nager ».

2. Des perspectives à consolider.

Le contexte sanitaire actuel et les conséquences économiques et financières qui en découlent nécessitent aujourd'hui d'appréhender le futur avec la plus grande vigilance et de parvenir au subtil équilibre entre crainte et espoir. Très rapidement, s'érigeront, face à la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, plusieurs enjeux autour du maintien des clubs dans les piscines :

- Renforcement des relations avec les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales.
- Développement de la pratique sportive i) en milieu rural, ii) autour de l'Eau Libre.
- Suivi des programmes de création/réhabilitation d'équipements sportifs qui pourraient faire l'objet de financements dans le cadre du Plan de Relance de l'Etat.
- Formations et professionnalisation des acteurs fédéraux par les formations Fédérales et d'Etat pour le développement des pratiques et la professionnalisation du milieu sportif.
- Développement du Sport Santé Bien-Etre.
- Accompagnement à la structuration/pérennisation des clubs et comités départementaux.
- Accompagnement des dirigeants, sur le modèle de ce qui a été entrepris au printemps dernier, dans la rédaction des réponses aux différents Appels A Projets de l'Etat, de l'Agence Nationale des Sports et des collectivités territoriales (notamment du Conseil Régional Occitanie).

Ce dernier point est, au sens de la ligue, fondamental puisque la mise en place de l'Agence Nationale du Sport bouleverse considérablement le financement de la pratique sportive et de son développement. De plus en plus, les financements, autrefois récurrents, laissent place à des subventionnements émanant d'Appels A Projets, ce qui implique désormais une approche résolument pragmatique de l'engagement associatif en ayant systématiquement à l'esprit d'être apte à

- rédiger les réponses auxdits appels tant pour les actions de développement des pratiques que pour celles de la haute performance sportive en œuvrant en collaboration avec les partenaires tels que ceux susmentionnés mais aussi la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, les

⁵ Assurance Formation des Activités du Spectacle.

Centres de Ressources et d'Expertise de la Performance Sportive (CREPS), les différents comités départementaux et la Fédération Française de Natation.

- à justifier dûment les crédits utilisés en tout ou partie en rendant compte régulièrement des actions réalisées selon les prérogatives, cahiers des charges et conventions émanant des organismes financeurs.

Il est primordial d'identifier l'ensemble de ces enjeux et d'opérationnaliser les actions qui en découlent en s'appuyant sur le plein déploiement des Equipes Techniques Régionales.

Enfin, la prévention contre les incivilités (laïcité, discrimination, lutte contre le harcèlement, violences et violences sexuelles, utilisation des outils de communication numérique, prévention addiction...) doit demeurer aujourd'hui un axe transversal aux différentes actions de la ligue.

3. Conclusion et remerciements.

La gouvernance de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation a, depuis de longues dates, pleinement conscience des perspectives précédemment présentées, des risques et des opportunités que cela représente, des forces et des faiblesses en jeu pour y parvenir. C'est pour cette raison qu'une réelle exigence est régulièrement requise en termes de respect des procédures et des délais, d'une part, en termes de transparence, de rigueur et de communication, d'autre part. La gestion saine de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et la sincérité de sa situation financière sont la clé de voûte de la réussite d'une politique régionale résolument volontariste en faveur d'une action participative et collaborative avec les clubs.

J'adresse au nom de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation mes plus chaleureuses félicitations et mes plus vifs remerciements aux sportifs, aux entraîneurs, aux dirigeants et plus généralement aux clubs et aux comités départementaux. Merci également aux salariés, aux cadres techniques et aux différents intervenants pour leur disponibilité. Merci aux collègues du Comité Directeur, aux collectivités territoriales et aux différents partenaires institutionnels et économiques pour leurs divers soutiens directs et indirects.

Julien VILLE
Secrétaire Général

DEFI NATATION COURSE

Le défi natation course a été remanié en cours de saison suite entre autre au départ pour Paris de son animateur principal.

La saison comme pour chaud défi a été amputée par la pandémie et s'est bien évidemment arrêtée brutalement à la mi-mars.

Avant cela, les Interclubs Toutes Catégories avaient lancé la saison et la région Occitanie avait bel et bien montré toute sa force et sa richesse en termes de nageurs nationaux et internationaux.

Les Meetings d'Occitanie ont connu un grand succès, attirant sur la région de nombreux clubs des ligues d'autres territoires.

Les Championnats de France en bassin de 25m qui se voulaient être une étape dans la saison 2019-2020 ont été la seule confrontation nationale digne de ce nom avec, encore, les clubs occitans dans les toutes premières places des classements individuels et par club ; l'occasion est donnée aussi pour rappeler les nombreux nageurs occitans sélectionnés en Equipes de France et dans les différents regroupements nationaux.

Les Centres d'Accession Formation, les Clubs Elites, les actions menées par la Ligue, les relations établies avec les entraîneurs de tout niveau, le travail des cadres techniques ont permis ces résultats qui font de notre ligue un exemple au niveau national.

Il est temps désormais de poursuivre l'action pour renforcer notre dynamisme ; dans cet état d'esprit, les calendriers ont été réalisés et publiés plus tôt que jamais pour permettre aux entraîneurs et aux dirigeants des clubs de planifier sportivement et financièrement leur saison.

Les équipes techniques régionales sont mobilisées, les élus que nous sommes aussi ; il reste désormais aux nageurs à nager vite et au virus à perdre de sa vigueur pour faire de cette saison sportive la plus belle des années olympiques tant notre ligue est riche en talents à fort potentiel.

Nathalie BERNARD et Michel COLOMA
Animateurs du Défi Natation Course

DEFI NATATION ARTISTIQUE

Cette saison frappée par la pandémie de Coronavirus a été très particulière pour la Natation Artistique comme pour toutes les autres disciplines et a nécessité de réduire les activités programmées, de s'adapter en permanence à l'évolution de la situation sanitaire et de faire preuve de solidarité et d'entraide.

Si le début de saison s'est déroulé selon notre calendrier prévisionnel, à partir du 14 mars 2020, la veille du championnat N2 été Juniors, nous avons dû annuler tous les championnats d'été 2020 suite à la décision gouvernementale de confinement.

Néanmoins, le séminaire de rentrée, devenu incontournable, a rassemblé les entraîneurs, les juges et les élus des différents clubs de notre ligue régionale, le dernier week-end de septembre 2019. Un programme de formation pour les techniciens, d'échanges et de partage d'expériences mais aussi de travail en commun avec les élus et juges pour lancer la saison.

Concernant les compétitions, nos nageuses et nageurs ont pu s'engager à :

- à cinq compétitions de Synchronat réparties sur les deux zones de notre territoire : zone Est et zone Ouest.
- aux championnats d'Automne et d'Hiver et uniquement au championnat régional d'été Juniors.

D'autre part, l'activité de notre Centre National d'Accès au Haut Niveau Occitanie Colomiers a été grandement réduite. Le groupe Junior n'a pu participer qu'à quatre compétitions et le groupe Jeune seulement à deux.

En Jeune il s'agissait uniquement de compétitions en technique, en solo libre et duo libre. Nous n'avons pas eu l'occasion de performer avec notre collectif.

Le groupe Junior aura au moins eu la satisfaction de pouvoir participer, comme notre duo mixte senior, à l'Open de France International Senior qui a eu lieu en mars 2020 (étape des World Séries FINA !) et s'est classé 4ème en ballet combiné, 4ème en duo technique mixte et 4ème en duo libre mixte.

Ce qui était de très bonne augure, puisque les juges internationaux les classaient 2ème ballet combiné français devant d'autres clubs, mieux classés que nous les saisons précédentes. Nous regrettons qu'elles n'aient pas eu l'occasion de pouvoir concrétiser cette "médaillon d'argent" lors des championnats de France junior. Car si le CNAHN Occitanie Colomiers progresse de saison en saison dans la catégorie Jeune, il aurait pu cette saison accéder à un podium Elite en Junior.

D'autre part, aucune sélection nationale n'a pu aboutir à cause de l'annulation des compétitions internationales, alors que nous avions 2 potentiels en catégorie Jeune pour la COMEN et 2 potentiels en catégorie Junior pour le championnat d'Europe.

L'accompagnement des nageuses et nageurs pendant la période de confinement :

Les entraîneur(e)s des clubs ont préparé et mis en place des programmes de substitutions pour maintenir la préparation physique, la souplesse et le mental de leurs équipes.

Les entraîneur(e)s du CNAHN : au-delà des programmes quotidiens de préparation physique et de souplesse, les séances de Pilate, ont été maintenues en visioconférence. Les entraîneuses ont essayé de prendre cette situation de confinement comme une opportunité de pouvoir "élargir l'horizon" de leurs nageuses, en faisant appel à des experts dans leur domaine (spécialiste en apnée, pilote de chasse,

musicienne professionnelle, spécialiste en kinésiologie, spécialiste en acrobaties...) qui sont venus témoigner de leur expérience et échanger au cours de visioconférence. Elles ont également fait intervenir des nageuses de l'équipe de France Senior de natation artistique.

Lors du déconfinement, la reprise d'activité en bassin a été très progressive et possible grâce au Dauphins du TOEC et à la mairie de Toulouse, qui nous ont accordé quelques créneaux, et nous les en remercions.

Les nageuses, nageurs et entraîneur(e)s du CNAHN et des clubs de notre région ont à cœur, à présent, de pouvoir participer aux prochaines compétitions pour montrer le chemin parcouru, malgré les circonstances.

Il n'est pas possible de terminer ce rapport d'activité 2019-2020 sans avoir une pensée pour notre ami Patrick CLERC.

En décembre dernier Patrick nous quittait pour un autre monde.

Patrick était un bénévole passionné de Natation synchronisée artistique. Depuis maintenant 25 ans il s'était engagé pour cette belle et exigeante discipline, au service des jeunes et des juges. D'abord élu au club de Toulouse Nat Synchro puis membre de la commission de natation Artistique de la Ligue Occitanie PM pour laquelle il était référent informatique. Durant toutes ces années, il a fait preuve d'un grand professionnalisme dans la gestion informatique des compétitions, d'une patience sans faille et d'un dévouement sans limite. Il ne comptait pas ses heures, ses week-end, ses semaines de travail pour préparer les tableaux informatiques des compétitions organisées par la ligue régionale ou par la Fédération Française de Natation.

Patrick, toi l'homme hors du commun, d'une extrême gentillesse, toujours présent, calme et souriant, tu resteras un exemple de don de soi pour toutes et tous.

Christine KITEGI et Maeva MORINEAU
Magali FAUVEAU, Stéphanie FEUILLERAT
Animatrices du Défi Natation Artistique

DEFI MAITRES

1. La saison.

La saison 2019-2020, sera pour ainsi dire historique, non par ses résultats, mais par sa brièveté. Les raisons vous les connaissez tous.

Les clubs occitans, qui par le passé se répartissaient sur deux sites compétitifs géographiquement distincts, allaient se confronter directement, et enfin partager leur passion de la natation Maîtres.

Béziers en accueillant le Championnat Régional des Maîtres en petit bassin le 8 Décembre 2019, nous offrit cette opportunité de nous réunir enfin tous pour une compétition en bassin de 25m. Nous n'oublions pas que cela a déjà été fait à Canet, pour des Championnats d'été mais l'audience d'un Championnat d'Hiver est toute autre.

En parlant de nos amis catalans, ils auraient dû accueillir les Championnats de France en bassin de 50m. Avec leur savoir-faire, et la qualité de leur accueil, nul doute que les nageurs occitans se seraient présentés en nombre. Ce n'est que partie remise pour juin 2021.

2. Bilan départemental.

Département	Nombre de compétitions	Nombre de nageuses	Nombre de nageurs	Total 2020	Total 2019
ARIEGE	2	4	6	10	7
AUDE	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
AVEYRON	1	24	28	52	99
GARD	1	17	32	49	43
HAUTE-GARONNE	1	39	60	99	301
HERAULT	2	28	52	80	89
GERS/HTE-PYRENEES	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
LOT (estival)	Ø	Ø	Ø	Ø	Ø
PYRENEES ORIENTALES	Ø	Ø	Ø	Ø	26
TARN	1	6	21	27	31
TARN&GARONNE	1	18	50	68	
TOTAUX	9	136	249	385	647

Un bilan numérique plus faible, d'une part lié à la crise sanitaire, d'autre part à l'organisation des France Hiver bien plus précoce, tronquant d'autant la possibilité de multiplier les compétitions qualificatives.

3. Bilan régional.

Pour rappel :

- Championnat régional hiver à Auch le 16.12.2018 : 110 participants
- Championnat régional hiver à Nîmes le 16.12.2018 : 67 participants
- Championnat Régional des Maîtres en petit bassin à Béziers le 08.12.2019 : 155 nageurs : (2018 177 ↘13%)

4. Bilan national et international.

- Championnat de France 25 m au Lamentin en Martinique du 27.02 au 1.03.2020 : 27 participants, 22 titres 52 podiums.
- Championnat de France N2 en petit bassin à Angers du 27.02 au 1.03.2020 : 6 participants tous HC.
- 11e Meeting National des Maîtres à Toulouse le 11.02.2020 : 147 nageurs, 2 records de France.
- CNC : 48 clubs classés, dont 8 dans le [top 100](#).
- Circuit Fédéral des Maîtres : 20 clubs classés, le meilleur en 2^{ème} position nationale.

Edouard FERNANDES et Dominique TRAIN
Animateurs du Défi Maîtres

DEFI WATER-POLO

1. Introduction.

Malgré une saison raccourcie de ses quatre derniers mois et l'annulation des Coupes de France Inter-Ligues, le Défi water-polo, fidèle à sa politique édictée dès 2017, a tenté de mener ses actions autour des 8 domaines, qui constituent son architecture :

1. Formation & Gestion Officiels A et B : 112 officiels de waterpolo dont une vingtaine d'arbitres formés et/ou recyclés à l'occasion des 5 sessions étalées de septembre à février.
2. Animation & suivi des championnats : 104 matchs joués sur les 250 initialement dans nos 8 championnats différents
3. Encadrement des sélections U13 et U15 : les programmes de détections sur les championnats, de pré-sélections, de regroupement, de stage de sélection, de préparation terminale et de Coupe de France Inter-Ligues étaient prévus mais malheureusement n'ont pu aller à leur terme.
4. Promotion "Pitchouns" & ENF (U9 & U11) : à l'initiative des clubs, 8 journées ont pu se dérouler sur l'ensemble du territoire
5. Place du WP en Occitanie & Programme Départemental : Des premiers contacts encourageants, mais qui n'ont pu aboutir
6. Formation des entraîneurs : avec la reconduction dirigée par Agathe Frémaut, de la formule de championnat jeunes à 2 niveaux, des « petites sélections » participant aux Coupes d'Occitanie U13 et U15, et de la procédure des sélections pour les Coupes de France Inter-Ligues, les entraîneurs concernés ont pu échanger et mettre en place une procédure de collaboration que nous tâcherons de renouveler pour la saison 2020-2021.
7. Festivités-Communication (Interne et Externe) : l'appropriation des médias de la fédération, de la Ligue et des clubs, et la présence du Défi Water-polo sur les réseaux sociaux restent à développer
8. Matériels & Finances : grâce à une gestion saine et un suivi régulier des engagements, des défraiements et des aides aux organisations, le défi water-polo a facilement maîtrisé son budget et comptes tenus de la baisse d'activité de la fin de saison, il a été possible d'accorder une ristourne globale de 6000€ à valoir sur les engagements pour la saison 2020-2021. Les cages et matériels d'affichage électroniques de la Ligue ont permis tantôt de dépanner des clubs, tantôt de doubler les terrains, tantôt d'équiper temporairement des aires de jeu en piscine et en eau libre, sortant le water-polo de ses espaces conventionnels et lui donnant de nouvelles perspectives.

Si chacun de ces 8 domaines nous semble important à conduire pour un développement équilibré et harmonieux de notre activité, force est de constater que certains d'entre eux cristallisent notre énergie et nos ressources, et que d'autres restent en attente, en particulier le point 5.

La composante humaine, de concert avec le Bénévolat, commence à montrer quelques faiblesses, aussi merci à tous ceux qui ont rendu notre fonctionnement, aussi imparfait soit-il, possible ; merci pour le temps passé à gérer au jour le jour les modifications de calendrier ou formules, à compiler et traiter les

résultats, à diffuser les informations, à former la relève et à transmettre les savoirs, à se réunir et à cogiter pour imaginer demain.

A tous donc merci, merci et encore merci !

2. Programme sportif et promotionnel.

Suite à l'arrêt prématuré de la saison, aucun classement n'a pu être validé pour 2019-2020, cependant les actions suivantes ont pu être initiées.

- **Programme U9 et U11**

- **Pass'compétition et Minipolo**

- Deux sessions d'ENF3 water-polo ont été organisées en Occitanie (Toulouse, Montpellier et Sète).

- **Opération Osons le Water-polo**

- La 4^{ème} édition s'est déroulée à Albi.

- **Opération le Grand Plongeon**

- Dans le cadre de cette Opération organisée par Le Montpellier WP, d'autres enfants ont pu s'initier au Water-polo dans les quartiers de Montpellier.

- **Programme U13**

- **Oc13**

- Championnat initialement prévu sous forme de 5 tournois à 3 équipes : seulement 2 journées ont pu se dérouler.

- **CP13**

- Championnat sous forme de tournois à 3 équipes : la première journée qui aurait dû se dérouler à Sète le samedi 14 mars a été annulée pour cause de début de confinement.

- **MM13**

- Championnat Excellence Inter-Ligues, sous forme de tournois avec la Ligue PACA, avec la participation des équipes du SN et du MWP.

- **C.F.I.L. U13**

- Suite à un processus de tri et de préparation initié dès le mois de novembre, notre sélection U13 Occitanie aurait dû participer à la Coupe de France Inter-Ligues à Gravelines, en juillet 2020.

- Une première pré-sélection était prévue à l'issue du championnat regroupant 21 joueurs qui auraient été réunis à Sète et Jacou, sur plusieurs Vendredis et Samedi de mai et juin, avec la participation des entraîneurs de club qui le souhaitaient.

- A l'issue de cette première phase, 14 joueurs auraient été retenus pour participer à un Stage d'opposition, organisé à Sète début juillet.

- **Programme U15 & U17**

- **Oc15**

- Championnat sous forme de matchs A/R et tournoi à 4 équipes : 7 matchs joués sur la vingtaine prévue.

- **Cp15**

- Championnat sous forme de tournoi à 3 équipes : une seule journée jouée.

- **MM15**

- Championnat Excellence Inter-Ligues, sous forme de tournois avec la Ligue PACA, avec la participation des équipes du SN et du MWP.

- **C.F.I.L. U15**

- Comme pour les U13 et suite à un processus de tri et de préparation de quatre mois, notre sélection U15 Occitanie aurait dû participer à la Coupe de France Inter-Ligues d'Albi, du 28 mai au 1^{er} juin 2020.

- **MM17**

- Championnat Excellence Inter-Ligues, sous forme de tournois avec la Ligue PACA, avec la participation des équipes U17 du SN et du MWP.

- **Séniors Régionaux : N3 et Régionale 1**

- **Championnat N3 OCCITANIE :**

- Championnat en match A/R, à 8 équipes pour 7 clubs, qualificatif à la finale Inter-Ligue Occitanie-Nouvelle Aquitaine et au phase finale du championnat de France de N3.

- **Championnat OCCITANIE Régionale 1**

- 8 équipes sous forme de tournois tout au long de la saison : 2 tournois effectués.

3. Officiels et Commission de Discipline.

- **Officiels B**

- 4 sessions de formation initiale et de recyclage d'officiels B (Sète, Montpellier, Toulouse, St Estève, et Albi) ont permis de maintenir à niveau nos d'officiels de table titulaires et d'en former une quinzaine.

- **Arbitres (Off.A)**

- 2 sessions, de formation théorique initiale et de recyclage sur Toulouse.

- 2 jeunes arbitres et « padawans », ainsi que 2 Arbitres stagiaires régionaux ont entamé leur cursus de formation sans pouvoir valider leur pratique faute de matchs.

- Malgré tout un nouveau candidat occitan au titre d'arbitre stagiaire fédéral, a été remarqué par les instances fédéral et promu.

- **Commission de discipline**

- Pour cette saison la commission de discipline water-polo n'a pas eu à se réunir et seule une dizaine de sanctions ont finalement été prononcées, selon le barème des sanctions automatiques.

4. Formation des Entraîneurs.

- **Journées techniques**

Sur quelques dimanches en Occitanie de l'Est et quelques vendredi après-midi à Toulouse, notre CTS Joseph BRITTO a proposé des sessions d'échanges et de formation aux entraîneurs et éducateurs, sur les thématiques définies selon leurs besoins.

- **Echanges et Sélections**

De façon informelle, les clubs tête d'affiche de la région, ont continué d'accueillir les éducateurs des autres structures.

Jean-Marie APPENZELLER et Carlos FERNANDEZ
Animateurs du Défi Waterpolo

DEFI ACTIVITES ESTIVALES

Reprise d'activité partielle et inégale sur le territoire de la ligue où tous les départements n'ont pas eu le même devenir :

- le Lot avec des clubs très proches les uns des autres a pu réaliser de petites rencontres sportives.
- le Gard et d'autres ont organisé des rencontres lors d'entraînement, certains n'ayant réalisé que des entraînements et quelques stages « J'Apprends à Nager » quand d'autres sont restés en sommeil puisque les piscines n'ont pas été ouvertes.

1. J'Apprends A Nager

6 départements ayant des clubs estivaux ont participé ; 113 enfants en ont bénéficié.

2. Ecole de Natation Française

Plusieurs sessions ont été proposées ; 197 tests validés cette saison contre 334 en 2019 :

- 144 Sauv'nage ,(AS Salindres, Bédarieux NC, Dauphins Decazevillois, Entente Bretenoux-Biars, Espadon Souillac Natation, Gourdon Natation, ASC Saint-Jean de Verges, NC Le Vigan et Thuir Natation).
- 39 Pass'sport de l'Eau, (AS Salindres, Entente Bretenoux-Biars, Espadon Souillac Natation, Gourdon Natation).
- 14 ENF3 (Entente Bretenoux-Biars, Espadon Souillac Natation, Gourdon Natation).

3. Licences

Avec un total de 2268 licenciés les clubs ont enregistré une baisse de 26%. Deux licences compétitions seulement ont été comptabilisées... heureusement que le FFN a créé la licence Natation Pour Tous permettant aux clubs de limiter la perte financière.

4. Pratique compétitive

Pas de compétitions cet été mais des rencontres sportives organisées par départements et sur une demi-journée. Les lotois qui peuvent fonctionner en autonomie ont ainsi eu le loisir de se rencontrer tous les dimanches d'Août.

Espérons désormais que pour la saison 2021 les clubs n'ayant eu aucune activité en 2020 pourront repartir normalement.

Marc CRUBELLIER et Jean-Pierre CUSINATO
Animateurs du Défi Activités Estivales

DEFI OFFICIELS DE NATATION COURSE

1. Saison écourtée

Difficile de comparer efficacement cette saison avec la saison précédente : plus de la moitié des compétitions régionales et départementales ont été annulées, beaucoup de grandes compétitions nationales ou internationales supprimées ou reportées. Cela a incontestablement influé sur le nombre d'officiels de natation course : moins de formations effectuées, formations interrompues et titres non validés, officiels n'ayant pas renouvelé leurs licences particulièrement dans les clubs d'été.

Néanmoins, le bilan fait état de 951 officiels, tous niveaux confondus, ayant participé à au moins une réunion dans la saison, contre 1086 la saison passée. Cette baisse de plus de 12% s'explique aisément par la conjoncture.

2. Formations initiales et continues

Bien entendu, le nombre de formations, tant régionales que départementales, s'en est fortement ressenti.

Certains candidats officiels n'ont d'ailleurs pas eu le temps de valider leur nouveau titre. Quatre officiels A stagiaires, 35 officiels B stagiaires et 63 candidats C sont dans ce cas. Les officiels A stagiaires pourront finir leur validation cette saison et être automatiquement titularisés comme Juge-Arbitre. Les autres, en revanche, devront suivre les formations de mise à niveau pour être titularisés dans les nouveaux niveaux d'officiels (voir ci-dessous).

- Formation initiale d'officiels A :
Trois nouveaux officiels A sont venus grossir les rangs de l'Occitanie (dont un venant d'une autre région), et, comme dit plus haut, quatre doivent encore finir de valider leur titre.
- Formation initiale d'officiels B :
Très variable selon la taille et le nombre de licenciés de chaque département, le bilan apparaît comme tel :

Département	Off B validés	B stagiaires (en cours de validation)
09	2	0
11	0	1
12	1	0
30	3	7
31	5	7
32	0	0
34	7	4
46	1	0
48	0	1
65	2	0
66	1	9
81	4	3
82	0	3
Total	26	35

Bien entendu, grosse chute du nombre d'officiels B validés cette saison : 26 contre 68 la saison précédente. Mais, avec les officiels stagiaires toujours en cours, et les formations non faites au niveau des clubs de natation estivale, on aurait eu une saison comparable sinon meilleure au niveau quantitatif.

- Formation initiale d'officiels C :

Département	Off C validés
09	11
11	12
12	10
30	15
31	51
32	3
34	25
46	4
48	4
65	2
66	14
81	27
82	8
Total	186

Très proches des 201 de la saison passée, les nouveaux officiels C sont très inégalement répartis dans la région, certains départements (Haute-Garonne, Hérault, Tarn) formant à eux seuls plus de la moitié de ces officiels.

Bien sûr, on sait que c'est à ce niveau que le renouvellement est le plus fort car nombre de ces officiels sont des parents de très jeunes nageurs et ne restent que peu de temps dans le milieu de la natation. Mais, cela posera, et cela pose déjà, quelques problèmes pour les compétitions départementales dans certains coins de la région.

3. Réforme des niveaux d'officiels

Profitant des deux mois de confinement, la Commission nationale des juges et arbitres a mis la dernière main à cette réforme au moyen de réunions en visioconférence (près de 40 heures en quelques semaines) et de sessions de travail à domicile.

A l'instar de ce qui s'est fait il y a quelques années pour aligner les catégories de nageurs (avenir, jeunes, juniors, seniors) sur les catégories internationales de la LEN et de la FINA, cette réforme permet d'harmoniser nos niveaux d'officiels FFN avec ce qui se fait au niveau international.

Ainsi, les niveaux de compétences seront reconnus en terme de Chronométrateur (compétence réduite en terme de connaissance du règlement), Juge (compétence limitée à la fonction que peut tenir l'officiel : chronométrateur, juge à l'arrivée, juge de virages, juge de virages en chef, juge de nage), Juge-Arbitre (compétence totale en connaissance des différents règlements et procédures). A cela, vient s'ajouter le niveau de Starter qui sera accessible à tous les Juges qui voudront faire cette formation essentiellement pratique, et qui sera un marchepied pour accéder au niveau de Juge-Arbitre.

Pour autant, les niveaux d'officiels A, B et C ne disparaîtront pas. On sera obligé de composer avec les anciens et nouveaux titres pendant quelques saisons, notamment lors de la formation des jurys pour lesquels les juges-arbitres désignés devront connaître parfaitement les fonctions accessibles à chacun de ces titres.

D'autre part, des passerelles sont mises en place : les officiels C peuvent facilement devenir Chronométrateur en s'initiant à la fonction de Juge à l'arrivée sur une réunion ; les officiels B pourront devenir Juge en suivant une formation de mise à niveau sur la fonction de juge de nage.

Enfin, tous les Juges pourront suivre la formation pour être starter sans délai de temps après leur titularisation en tant que Juge.

4. Les Challenges Avenirs : banc d'essai de la fonction d'officiel

Comme dit dans l'annuel règlement fédéral, les Challenges avenir servent « à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre règlementaire ». Outre les nécessaires évaluateurs, indispensables à la validation des courses, cet environnement doit aussi comprendre des officiels A (juge-arbitre et starter), mais aussi tout ce qui permet aux jeunes nageurs de se familiariser avec les compétitions de natation course : secrétariat, chambre d'appel, juges, chronométrateurs.

Ainsi, ces Challenges peuvent être une formidable occasion pour intégrer de jeunes officiels et parents de nageurs aux postes de chronométrateurs, sans « pression » de l'épreuve pratique de chronométrage et de vivre de l'intérieur le fonctionnement et la mise en place d'un jury en mode compétition.

Rappelons que les performances enregistrées chronométriquement lors de ces Challenges ne servent qu'à la validation de l'épreuve sur Extranat pocket, et ne sont en aucun cas enregistrées dans la base de données fédérale comme performances individuelles.

Certains départements ont bien compris l'opportunité que représentent ces Challenges pour mettre le pied à l'étrier à de nouveaux candidats officiels. Nous ne pouvons qu'encourager tous les autres à faire de même.

Robert GIL et Didier MESLET
Animateurs du Défi Officiels

DEFI FINANCES

Exercice Comptable perturbé dans les chiffres au même titre que les différentes activités sportives. Cependant l'administration de la Ligue Occitanie est restée en place et a su s'adapter au jour le jour à l'actualité sanitaire et n'a pas connu de soucis majeurs. Les comptes présentés, même s'ils sont difficilement comparables d'une année sur l'autre, sont le reflet exact de nos activités.

1. Rapport en forme de bilan quadriennal

Les quatre dernières années ont été riches en évolutions successives mais également en cohésion de groupe :

- fusion des Comités Régionaux Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées pour former notre Ligue Occitanie PM de Natation.
- fusion des comptabilités et harmonisation des dates de clôture.
- refonte des plans comptables : général et analytique.
- mise en place de professionnels : expert-comptable, commissaire aux comptes et création d'une commission de contrôle. Anticipation de la gestion des subventions avec des comptes détaillés en fonds dédiés et chiffrages du bénévolat devenus obligatoires.
- regroupement des comptes bancaires.
- organisation administrative mise en place et réorganisation rendue nécessaire l'an passé avec le départ d'une de nos secrétaire/comptable avec une nécessité de reprise en main du suivi financier, des écritures, des ressources humaines.

La totalité des dossiers administratifs a été transférée aux bureaux de Montpellier.

Dans le détail, c'est Bernard DALMON, notre président, qui centralise l'arrivée des factures originales et les codifie analytiquement avant de les transmettre à Richard LAGRAVE qui effectue régulièrement les règlements.

C'est ensuite Frédérique PERRIN qui saisit les écritures en soignant particulièrement les libellés et qui pointe quotidiennement les comptes bancaires. La codification au préalable évite ainsi une reprise importante d'écritures au moment de la clôture. En effet, c'est plus de 500 pages de comptabilité générale et analytique qui sont traitées annuellement et qui incluent les comptes de l'ERFAN et des CAF. A chaque recette ou dépense correspond un justificatif comptable doublement signé.

Bernard DALMON assure également la réalisation des bulletins de paye avec l'aide de Christelle TIFFY.

Il y a lieu d'être satisfait du travail d'équipe des dossiers ressources humaines et sur le montage et le suivi des diverses subventions PSF, Région....

2. Rapport en forme de projet

Il appartiendra à la future équipe de poursuivre sur ces bases solides et :

- de clôturer le GIE IRSO.

- de repréciser les circuits des factures fournisseurs en redéfinissant la notion de «document original», de validation du «bon à payer».
- de travailler sur des budgets prévisionnels par pôle d'activités en fonction d'objectifs définis afin de pouvoir être réactifs financièrement. Ils devront être adaptables en fonction des différentes actualités.
- de retravailler sur le classement et d'organiser le télé travail.
- de réaliser un audit des contrats d'assurances avec l'aide du service juridique de la FFN.
- de rappeler les conditions de remboursement de frais et de délivrance de CERFA pour dons.
- de réduire le nombre de comptes bancaires grâce à une comptabilité analytique efficace.

Nous avons travaillé collectivement à l'écoute de chacun. Les délais de la date de l'AG ont été raccourcis. Merci à tous, bénévoles, salariés et techniciens.

Sérénité Rigueur Transparence Exemplarité
ont été les maîtres mots de la saison écoulée.

Richard LAGRAVE et Jean NESPOULOUS
Animateurs du Défi Finances

ERFAN OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE

1. Bilan quantitatif.

Au terme de la saison sportive 2019-2020, nous constatons une baisse de nos effectifs de stagiaires ayant suivi nos formations (-27% par rapport à 2018-2019). Une fin de saison marquée par le confinement qui ne nous a pas empêché de finaliser nos formations en cours mais à réduit le nombre de personne en formation continue professionnelle (-45% par rapport à 2018-2019).

Les effectifs par formation peuvent être résumés ainsi :

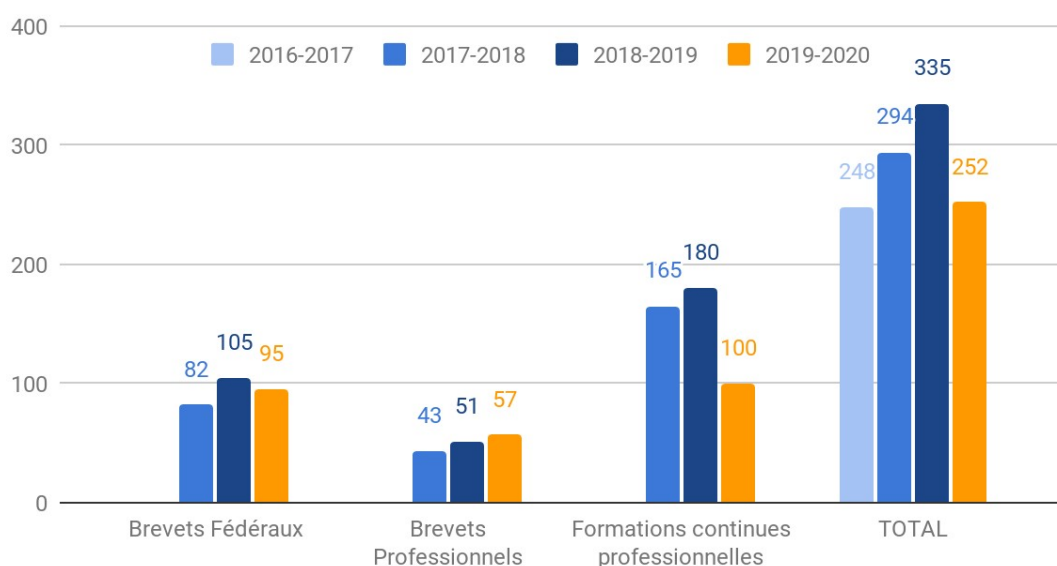
Formations	Total 2019 2020	Total 2018 2019	Δ
Assistants et évaluateurs ENF	15	35	-20
Brevet Fédéral 1er degré	29	34	-5
Brevet Fédéral 2ème degré	20	10	+10
Maître Nageur Sauveteur (BPJEPSAAN ⁶)	44	45	-1
Maître Nageur Sauveteur (BPJEPSAAN ¹) + Moniteur Sportif de Natation	1	1	=
Brevet Fédéral 3ème degré / Moniteur Sportif de Natation	18	15	+3
Brevet Fédéral 4ème degré	13	11	+2
Entraîneur National (DEJEPS ⁷)	12	5	+7
Nagez Forme Santé	4	5	-1
Formation continue des Maîtres Nageurs Sauveteurs (CAEPMNS ⁸)	83	150	-67
Formation continue d'entraîneur (Font Romeu)	13	25	-12
Total	252	335	-83

⁶ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Activités Aquatiques et de la Natation.

⁷ Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.

⁸ Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître-Nageur Sauveteur.

EVOLUTION NOMBRE DE PERSONNES FORMEES



2. Bilan qualitatif.

Une saison organisée autour des éléments suivants :

- Continuité de la gestion administrative et modification de nos outils et de l'administratif des formations pour tendre vers la démarche qualité QUALIOPI.
- Amélioration du référencement de nos formations : Chorus pro, Kairos, CPF...
- Refonte du site internet de l'ERFAN avec nom de domaine :
<https://www.erfanoccitanie.fr/>
- Nouvelles habilitations réalisées et validées par la DRJSCS Occitanie :
 - BPJEPSAAN STAPS MONTPELLIER.
 - DEJEPS NC et NA.
- Recrutement d'une apprentie de septembre 2019 à Août 2020 avec une mise à disposition auprès 2 clubs d'Occitanie.
- Gestion des salariés avec organisation des tâches de chacun.
- Amélioration du suivi des formations (salariés dédiés, livret des stagiaires...).
- Travail sur les formations Aisance Aquatique et Savoir Nager Sécuritaire.
- Travail sur l'aide aux clubs par le PSF.
- Mise en place d'actions collectives grâce à l'AFDAS (formation continue d'entraîneur à Font-Romeu).
- Et une fin de saison marquée par le confinement qui ne nous a pas empêché de finaliser nos formations en cours grâce au maintien et à l'amélioration de nos moyens de formation à distance (BF1, BF2, BPJEPSAAN, BF3/MSN, BF4/DE).

3. Présidence et équipe.

L'Équipe de l'ERFAN Occitanie est présidée (par disposition statutaire) par Bernard DALMON. Il est assisté de Thibault Hetzel, Albane BOSC, Alexis BUSOLIN et Frédérique PERRIN, avec l'aide de Fanny Babou, Maeva MORINEAU, ainsi qu'une apprentie en formation professionnelle au BPJEPSAAN⁴, Léa Perez.

L'équipe de formateur était composée de 46 formateurs cette saison :

ANDRIEU Clémence, BABOU Fanny, BARNADES Lionel, BAUBRY Hélène, BOSC Albane, BRITTO Joseph, BUSOLIN Alexis, CASTEL Nicolas, CD66, CD82, CFMNS31, CHANAL Nicolas, COLOMA Michel, DIOUANE Latif, ECHE Sébastien, EFFORMIP, ELLIN Etienne, FABRE Gaëlle, FNMNS Occitanie Méditerranée, GELAS Colette, GUENEAU Romain, GURTLE Nicolas, HETZEL Thibault, LEMAIRE Paul, LIGNOT Myriam, MICHEL Gilles, MIOMANDRE Philippe, MOHAMMEDI Assia, MONBERGE Walter, MORATO Eric, MORINEAU Maeva, NEDELEC Marie, PIEDNOIR Annabelle, PILIC Danijela, POCHET Isabelle, QUENOUILLE Julie, RAY Bastien, SAINT-MARTIN Maëlys, SANGOUARD Baptiste, SCHWEITZER Philippe, THUILLIER Delphine, VENTURI Bertrand, VINCENT David, VITO Alexia...

4. Projet ERFAN 2020-2021.

Dans la continuité des objectifs de la saison précédente, nous devons continuer à regarder vers l'avant et améliorer la qualité de nos services. La saison 2020-2021 sera donc marquée par de nouveaux objectifs :

Mise en place d'un catalogue de formation et de stands lors des compétitions régionales.

Amélioration du suivi budgétaire de l'ERFAN.

- Continuité du référencement de notre offre de formation.
- Mise en place d'une campagne d'informations sur nos formations et services au plus proches des territoires - Tour Occitanie et de portes ouvertes numériques.
- Amélioration du suivi des tuteurs (formation des tuteurs) et rémunération des actions de tutorat (AFDAS).
- Questionnement et amélioration des partenariats CREPS, FNMNS, STAPS, CFA Sport Occitanie, Comités Départementaux, Clubs, Municipalités...
- Mise en place d'une formation BPJEPSAAN pour SHN.
- Mise en place d'un UFA au sein de l'ERFAN Occitanie en partenariat avec le CFA Sport Occitanie (formation BPJEPSAAN+MSN ou BF4+DEJEPS Natation Course et Natation Artistique > possibilité de recrutement pour nos clubs en interne).
- Accompagnement des clubs dans leur projet de développement (diagnostic, projet).
- Création d'antennes de formation dans nos CD et/ou club formateurs pour faciliter un parcours de formation citoyenne :
 - de 3 à 6 ans (Avenir) : Aisance Aquatique.
 - de 7 à 10 ans (Avenir) = Savoir Nager Sécuritaire, Pass'Sports de l'eau.
 - à 10 ans (Avenir) = GQS [2h].
 - à 12 ans (Jeune) = PSC1 [7h].
 - à 16 ans (Junior) = BF1 [130h] (63 en centre, 27h à distance, 40h de stage).
 - à 17 ou 18 ans (Junior/Senior) = PSE1 [39h] + BNSSA [39h].
- Augmentation du nombre d'antennes BF1 dans nos CD.

- Mise à disposition de maîtres nageurs sauveteurs (apprentis ou diplômés) aux clubs et aux municipalités en difficulté pour en trouver.
- Augmentation du nombre de MNS formés notamment par le partenariat STAPS et la mise en place de la formation BPJEPSAAN Carcassonne en 2021-2022.
- Développement des formations professionnelles continues (actions collectives).
- Mise en place de formations financées locales à la demande (actions collectives).
- Amélioration du suivi des antennes Nagez Forme Santé en Occitanie.
- Organisation de l'aisance aquatique et des PJAN.
- Création d'ETR enseignement et sport santé.

5. Offre de formation actuelle.

- Formation d'éducateurs bénévoles :
 - Assistant et évaluateur ENF.
 - BF1 - site de Montpellier / Saint Chély D'apcher, Foix, Perpignan.
 - BF2 - site de Toulouse, Montpellier.
- Formation de Maîtres Nageurs Sauveteurs :
 - BPJEPSAAN complet - sites de Toulouse, Montauban, Millau.
 - BPJEPSAAN en 3 ans - site de Toulouse, Montpellier.
 - BPJEPSAAN pour BF2 - Site de Toulouse, Saint Chély d'Apcher.
 - BPJEPSAAN pour STAPS - Site de Montpellier.
 - BPJEPSAAN pour SHN - Site de Toulouse.
 - BPJEPSAAN + Moniteur Sportif de Natation - site de Toulouse.
 - CAEPMNS x 10 - sites de Montpellier, Rodez, Toulouse, Albi, Montauban, Auch, Pamiers.
- Formation d'entraîneurs régionaux et nationaux :
 - BF3 - Site de Toulouse, Montpellier.
 - BPJEPSAAN + Moniteur Sportif de Natation - Site de Toulouse.
 - BF4 + DEJEPS - Sites de Toulouse, Font-Romeu (Natation Course).

D'autres formations seront lancées cette saison...

De nombreux défis sont encore à relever, l'évolution de la formation professionnelle en générale ainsi que l'évolution des formations de Maîtres-Nageurs nous imposent sans cesse à nous adapter et d'être très réactif.

Bernard DALMON

Président du Conseil d'Administration de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Thibault HETZEL

Directeur Général de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION COURSE

1. Championnats de France en bassin de 25m (Angers, 12-15 décembre 2019)

91 nageurs/nageuses qualifiés représentant 12 clubs de l'Occitanie

12 Titres de Champions de France :

- Gallego Solène (Canet 66 natation) : 50 Brasse
- Marsau Mathias (Dauphins du TOEC) : 200 Papillon
- Viquerat Antoine (Dauphins du TOEC) : 200 Brasse
- Aubry David (Montpellier Métropole Natation) : 400, 800 et 1500 NL
- Egorova Anna (Montpellier Métropole Natation) : 800 NL
- Kirpitchenkova Anastassia (Montpellier Métropole Natation) : 1500 NL
- Van Rouwendaal Sharon (Montpellier Métropole Natation) : 200 Dos
- Wattel Marie (Montpellier Métropole Natation) : 50, 100 NL et 50 Papillon

10 Médailles d'Argent :

- Canet 66 Natation : 4x50 NL Dames
- Canet 66 Natation : 4x50 4N Dames
- Furst Adeline (Dauphins du TOEC) : 1500 NL
- Viquerat Antoine (Dauphins du TOEC) : 50 et 100 Brasse
- Kirpitchenkova Anastassia (Montpellier Métropole Natation) : 400 et 800 NL
- Wattel Marie (Montpellier Métropole Natation) : 200 NL
- Van Rouwendaal Sharon (Montpellier Métropole Natation) : 1500 NL et 200 Papillon



10 Médailles de Bronze :

- Canet 66 Natation : 4x50 NL Mixtes
- Cachot Arthur (Canet 66 natation) : 200 Papillon
- Fabre Margaux (Canet 66 natation) : 50 NL
- Gallego Solène (Canet 66 natation) : 100 Brasse
- Mahieu Pauline (Canet 66 natation) : 50 dos
- Tissandie Camille (Castres Sports Nautiques) : 400 4N
- Dauphins du TOEC : 4x50 NL Messieurs
- Bouchaut Joris (Dauphins du TOEC) : 400 NL et 800 NL
- Egorova Anna (Montpellier Métropole Natation) : 200 NL



2. Meeting International de Póvoa de Varzim (Portugal)

9 nageurs de la catégorie juniors et 4 entraîneurs ont réalisé ce déplacement dans le but de se confronter la gestion du stress dans un environnement différent de nos compétitions régionales nationales (Concurrence, organisation et langue différentes) afin d'être plus performant lors des différentes sélections nationales. Des nageurs ont pu être intégré à l'action sur demande de leur entraîneur.



Liste des nageurs et nageuses participants

OLIVA Ambre	MONTPELLIER METRO NAT
TISSANDIE Camille	CASTRES S. N
LEDUCQ Annette	CANET 66 NAT
GENSANE Rebecca	LYON NATATION
BERG Max	MONTPELLIER METRO NAT
BALSIER Lucas	MONTPELLIER METRO NAT
VERGNES Lucien	CN CUGNAUX
SALETES Jacques	US COLOMIERS
GRUART Léo	DAUPHINS D'ANNECY

Liste des encadrants

POIRIER Florent	CANET 66 NAT
OLLIER Laurent	MONTPELLIER METRO NAT
SCHWEITZER Philippe	CNE FONT-ROMEUE
BABOU Fanny	CTR

Fanny BABOU
Directeur Technique Régional

EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE – NATATION ARTISTIQUE

L'équipe technique régionale (ETR) de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée n'est intervenue que sur quelques occasions cette saison en raison de l'épidémie de COVID 19 et le confinement amorcé mi-mars. Ses missions ont bien évidemment été fortement réduites, puisqu'elles ont trait normalement essentiellement au suivi des championnats ; à la formation des officiels ; celle des entraîneurs ; enfin à la mise en place des actions régionales sur toute la saison (leurs déplacements, leurs préparations, et leurs encadrements en compétition).

1. Suivi des championnats

- Maeva MORINEAU (CTS)
- Tous les entraîneurs concernés par les différents championnats

2. Formation des officiels

- Jacqueline LACAZE (Réfèrent régional des officiels)
- Noémie KRIPPELER (Réfèrent régional des officiels)
- Marie-France DECRAMER (Colomiers NS)
- Maeva MACHECOURT (Montpellier NS)

3. Formation des entraîneurs

- Maeva MORINEAU (CTS)
- Gaëlle FABRE (Colomiers NS)
- Maria TAMARELLE (Consultante)
- Hélène BAUBRY (Consultante)

4. Mise en place des formations régionales

- Maeva MORINEAU (CTS)
- Vanessa CAILLEAU (CN St Cyprien)
- Bérangère CAPDEVIELLE (Cadre fédéral CNAHN)
- Tiffany LATORRE (CN St Cyprien)
- Elodie PIQUET (Colomiers NS – CNAHN)
- Samantha VINUELA (Toulouse NS)
- Maria TAMARELLE (Consultante)
- Jacqueline LACAZE (Montauban N82)
- Hélène BAUBRY (Consultante)

- Charlotte MARQUES (AS66 Perpignan)
- Lucie ROCHER (Colomiers NS)
- Véronique GUMY (Montpellier NS)
- Gaelle FABRE (Colomiers NS)
- Maeva MACHECOURT (Montpellier NS)
- Marie DEPREZ (Sète NEDD)
- Sandra DELTOUR (NC Nîmois)

Maeva MORINEAU
Cadre Technique National

VIE SPORTIVE – NATATION ARTISTIQUE

1. Nageuses/Nageurs sur liste ministérielle espoir ou de haut niveau

- de novembre 2017 à octobre 2018 : 11 nageuses listées, dans 4 clubs d'Occitanie.
- de novembre 2018 à octobre 2019 : 17 nageuses et 1 nageur listés, dans 5 clubs d'Occitanie.
- de novembre 2019 à octobre 2020 : 16 nageuses et 1 nageur listés, dans 3 clubs d'Occitanie.

2019-2020	CN St Cyprien	Colomiers NS	Sète Natation
Liste ministérielle Espoir	4 Lila Draï et Louna Vitrac (entrée au CNAHN OC en sept 2019) Karen franchi Sempere Lilou Lluís Valette	9 Chloé Cornu Marine Emourgeon Eva Lafontan Marylou Laganier Sidonie Orta Zoé Saurat Carla Valero Louna Azzola Enora Puyou	1 Marine Perea
Liste ministérielle Collectif National	1 Adrian Gavelle (entré au CNAHN OC en sept 2019)		
Liste Haut Niveau Collectif Relève		2 Lalie Chassaigne Juliette Dapoigny	
Liste Haut Niveau Senior			
Liste Haut Niveau Elite			

2. Participation en compétition internationale sur la saison 2019-2020

Cette saison ayant été écourtée par l'épidémie du COVID 19, aucune sélection nationale n'a pu aboutir, toutes les compétitions internationales ont été annulées.

Etaient encore en course pour les sélections nationales juniors (15-18 ans) :

- Lalie Chassaigne du CNAHN Occitanie Colomiers
- Juliette Dapoigny du CNAHN Occitanie Colomiers

Etaient encore en course pour les sélections nationales jeunes (12-15 ans) :

- Lilou Lluís Valette du club partenaire d'accession du CN St Cyprien
- Eva Lafontan du CNAHN Occitanie Colomiers
- Marylou Laganier du CNAHN Occitanie Colomiers
- Marine Emourgeon du CNAHN Occitanie Colomiers

A noter que Lilou était en sélection également en solo, pour l'équipe de France jeune. Elle a à ce titre participé à une étape de sélection lors de l'Open de France international senior.

3. Championnats de France Hiver Elite – catégorie Jeune (12-15 ans) et Junior (15-18 ans)

En 2017-2018 : aucune médaille, 2 x 5^{ème} place en solo technique et solo libre junior

En 2018-2019 : 3 médailles d'or en catégorie Jeune (FI, solo, duo)

En 2019-2020 : 1 médaille d'argent en figures imposées Jeune et 4^{ème} place en solo libre jeune / 4^{ème} place en équipe technique junior et 5^{ème} place en solo technique junior

4. Open de France International – Toutes Catégories (15 ans et plus)

En 2017-2018 : aucune participation.

En 2018-2019 : aucune participation.

En 2019-2020 : 4^{ème} place en duo mixte libre, 4^{ème} place en duo mixte technique et 4^{ème} place en ballet combiné, avec le collectif junior du CNAHN d'Occitanie Colomiers (à noter que les 4 meilleurs clubs français ont concouru dans cette épreuve et que ce ballet a été classé 2^{ème} club français par les juges internationaux !).

5. Championnat de France Eté Nationale 1 – Catégorie Jeune (12-15 ans)

En 2017-2018 : 1 médaille de bronze en N1 et 2 médailles en N2 (1 en argent et 1 en bronze).

En 2018-2019 : 5 médailles en N1 (2 en or, 2 en argent et 1 en bronze) et 2 médailles en N2 (2 en bronze).

En 2019-2020 : compétition annulée.

6. Championnat de France – Catégorie Junior (15-18 ans)

En 2017-2018 : 8 médailles en N2 (4 en Or, 3 en argent et 1 en bronze).

En 2018-2019 : 6 médailles en N2 (2 en Or, 2 en argent et 2 en bronze) et 1 médaille d'argent en N1.

En 2019-2020 : compétition annulée.

7. Finale Nationale des Jeunes (10-14 ans)

En 2017-2018 : 4 médailles (1 en or, 1 en argent et 2 en bronze).

En 2018-2019 : 5 médailles (2 en or et 3 en bronze).

En 2019-2020 : compétition annulée.

8. Championnat de France – catégorie Sénior et Toutes Catégories (+ de 15 ans)

En 2017-2018 : 6 médailles en N1 (2 en Or et 4 en bronze).

En 2018-2019 : 6 médailles en N1 (1 en Or, 1 en argent et 4 en bronze).

En 2019-2020 : compétition annulée.

9. Clubs d'Occitanie en Duo Mixte

En 2017-2018 : 5 médailles en N1 (2 en Or, 2 en argent et 1 en bronze) et 2 médailles en N2 (2 en or et 1 en argent).

En 2018-2019 : 5 médailles en N1 (1 en Or, 2 en argent et 2 en bronze) et 2 médailles d'Or en N2.

En 2019-2020 : compétition annulée.

Notre région est actuellement en manque de formation chez les garçons.

Maeva MORINEAU
Cadre Technique National

STATISTIQUES DES LICENCES

1. Répartition des licences par départements.

	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
ARIÈGE	542	381	165	473	931
AUDE	746	676	502	943	1579
AVEYRON	2066	1712	1322	2286	1922
GARD	2496	2716	2653	3269	3892
HAUTE-GARONNE	5889	5749	5503	6687	8766
GERS	876	930	890	916	841
HÉRAULT	6517	6368	6219	6818	8104
LOT	1234	1183	1113	1156	889
LOZÈRE	195	253	165	167	183
HAUTES-PYRÉNÉES	1169	1311	990	1213	1301
PYRÉNÉES-ORIENTALES	1653	1741	1596	1848	1761
TARN	2074	2092	1930	2381	2700
TARN-ET-GARONNE	852	859	817	825	676

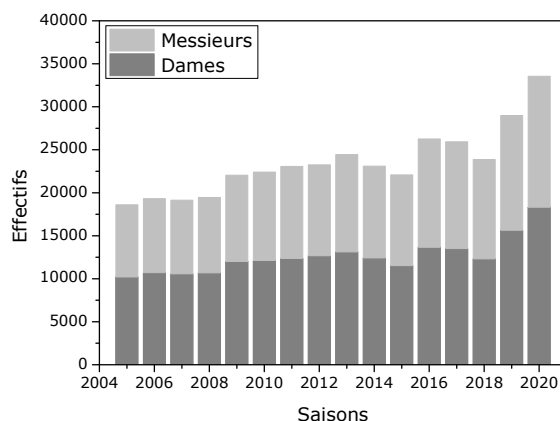
OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE	26309	25971	23865	28982	33545
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

2. Evolution des licences par saison.

Saison	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Effectifs Dames	10203	10708	10572	10688	12009	12122
Effectifs Messieurs	8393	8605	8567	8766	10032	10288
Total	18596	19313	19139	19454	22041	22410

Saison	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectifs Dames	12367	12673	13127	12416	11528	13660
Effectifs Messieurs	10694	10575	11318	10680	10547	12599
Total	23061	23248	24445	23096	22075	26259

Saison	2017	2018	2019	2020
Effectifs Dames	13505	12311	15637	18315
Effectifs Messieurs	12421	11554	13345	15230
Total	25926	23865	28982	33545



3. Répartition des licences par clubs.

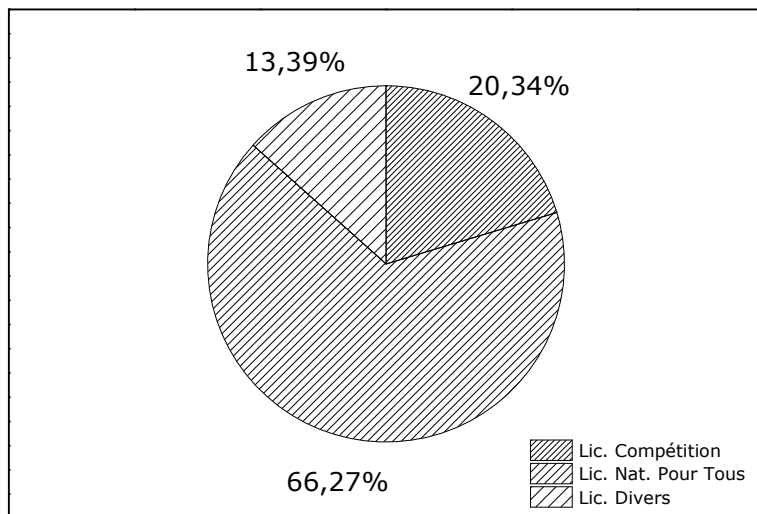
CLUB	CPT	NPT	DIV	TOTAL
A.S.C.ST JEAN-DE-VERGES	36	97	19	152
CN PAMIER	25	216	26	267
MIREPOIX NATATION	1	0	3	4
NAT ARIEGEOISE DE TARASCON	0	72	4	76
SAVERDUN PYRÉNÉES NATATION	41	385	6	432
C. A MUNICIPAL DE LEUCATE	11	0	0	11
CARCASSONNE O.A	0	0	93	93
CN CARCASSONNE	105	237	62	404
CN CASTELNAUDARY	68	282	61	411
CN LIMOUX	28	181	15	224
CN MONTREAL	0	0	3	3
CN NARBONNE	92	230	21	343
ESPACE SYNCHRO NARBONNE	24	21	6	51
OL NARBONNE MEDITERRANEE NAT	19	0	8	27
OLYMPIQUE TREBES NATATION	6	0	3	9
AQUA GRIMPE MILLAU GRANDS CAUSSES	114	490	31	635
C.N DE ST-AFFRIQUE	28	86	6	120
CN CAPDENAC	26	155	1	182
CN DE CAUSSE ET VALLON	0	102	2	104
CN VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	73	168	28	269
DAUPHINS DECAZEVILLE	0	44	57	101
GRAND RODEZ NATATION	149	283	79	511
AN ST-GILLES	1	351	11	363
AS SALINDRES	0	186	36	222
AS VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON	40	728	19	787
BEUCAIRE TARASCON AC	46	718	18	782

CLUB	CPT	NPT	DIV	TOTAL
CN CÉVENNES ALÈS	266	45	95	406
LAUDUN L'ARDOISE A.C	24	0	9	33
NAUTIC CLUB NÎMES	172	795	38	1005
NC LE VIGAN	0	41	59	100
SO BAGNOLS-MARCOULE	1	176	17	194
CN AUCH	109	566	45	720
CN FLEURANCE	0	56	36	92
SPLACH NATATION	0	28	1	29
ASPTT TOULOUSE	168	0	1214	1382
AVENIR MURET NATATION	133	603	16	752
CN BALMA	136	62	23	221
CN CUGNAUX	105	329	19	453
CN PORTET-SUR-GARONNE	103	272	0	375
CN RAMONVILLE	43	395	22	460
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	44	44	8	96
COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE	172	31	35	238
DAUPHINS TOULOUSE OEC	212	1455	112	1779
MARSOUINS DU COMMINGES	21	195	34	250
NAUTIC CLUB L'HERS	46	0	11	57
S OLYMPIQUE REVEL	0	0	0	0
SCN BLAGNAC	39	214	27	280
SDN DE TOURNEFEUILLE	43	590	4	637
STADE TOULOUSAIN NAUTIQUE	138	38	27	203
TOULOUSE ATHLETIC CLUB	71	357	5	433
TOULOUSE NAT SYNCHRO	117	54	31	202
TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO	137	189	26	352

CLUB	CPT	NPT	DIV	TOTAL
US COLOMIERS NATATION	103	462	31	596
CN LANNEMEZAN	40	16	10	66
DAUPHINS BAGNÈRES-DE-BIGORRE	46	162	80	288
E.P SEMEAC TARBES NAT	86	32	4	122
LOURDES NATATION	69	130	14	213
TARBES NAUTIC CLUB	215	394	3	612
A.S LA VAGUE LODEVOISE	0	1	2	3
AASS SECTION NATATION AGDE	34	15	9	58
AQUATIC CLUB CURNON	16	173	2	191
ASC BÉZIERS NATATION	32	85	18	135
ASPTT MONTPELLIER	136	48	803	987
BÉDARIEUX NAUTIC CLUB	0	107	38	145
C.N BEZIERS MEDITERRANEE	81	293	45	419
CERCLE AQUATIQUE PISCENOIS	66	640	23	729
CN LUNEL	117	423	29	569
DAUPHINS CLERMONT-L'HÉRAULT	92	344	106	542
FRONTIGNAN NEPTUNE OLYMPIQUE	73	346	48	467
LANGUEDOC-ROUSSILON WP	21	0	2	23
MONTPELLIER MEDITERRANÉE METROPOLE NA	69	238	31	338
MONTPELLIER METROPOLE NATATION	207	815	37	1059
MONTPELLIER PAILLADE NATATION	146	1233	18	1397
MONTPELLIER WATER-POLO	134	0	18	152
SETE NATATION	173	639	78	890
CAHORS NATATION	134	209	10	353
CN FIGEAC	0	48	4	52
D.O.V.L.V PUY L'EVEQUE	0	88	8	96
ENTENTE BRETENOUX-BIARS	0	53	23	76

CLUB	CPT	NPT	DIV	TOTAL
ESPADONS SOUILLAC NATATION	0	66	0	66
GOURDON NATATION	0	66	5	71
JS GRAMAT	0	117	5	122
SN ST-CÉRÉ	0	51	2	53
CN ATLANTIE	50	9	2	61
EVEIL MENDE NATATION	76	38	8	122
AQUA ET SYNCHRO 66	77	164	19	260
AQUA SPORT ST-CYPRIEN	57	0	14	71
CANET 66 NATATION	252	512	36	800
CN CERET	0	13	1	14
CN FONT-ROMEU-CERDAGNE	43	66	55	164
CN ST-CYPRIEN	89	37	10	136
CNS ST-ESTÈVE	87	0	21	108
ENFANT DE NEPTUNE DE PERPIGNAN	24	1	3	28
LE BOULOU NATATION	0	39	3	42
SAUVETAGE SPORTIF ARGELESIEN	29	0	14	43
THUIR NATATION	0	91	4	95
ALBI SPORTS AQUATIQUES	128	277	27	432
C.N MAZAMET AUSSILLON	48	316	11	375
CASTRES SPORTS NAUTIQUES	102	221	58	381
GAILLAC NATATION	72	332	24	428
LAVAU NATATION 81	50	348	16	414
SPORTING CLUB GRAULHET	44	283	44	371
US CARMAUX NATATION	52	239	8	299
CN CASTELSARRASIN	0	30	12	42
LAFRANÇAISE NATATION	0	12	2	14
MONTAUBAN NATATION	220	342	58	620

	CPT	NPT	DIV	TOTAL
OCCITANIE	6823	22231	4491	33545



Nomenclature

CPT	Licences Compétitions (10-11 ans et moins ; 11-12 ans et plus)
NPT	Licences Natation Pour Tous (10 ans et moins ; 11-15 ans ; 16 ans et plus)
DIV	Licences Diverses (Encadrement, J'Apprends A Nager ; Eau Libre promotionnelle ; eLicence ; Animation ; Partenaires)

CALENDRIERS SPORTIFS 2020-2021

NATATION COURSE

Le Samedi 14 Novembre 2020	Championnats Interclubs - TC – 25m (lieu: Muret et Montpellier)
Du Vendredi 20 au Dimanche 22 Novembre 2020	Meeting National Occitanie - Juniors/Séniors - 50m (lieu: Toulouse)
Du Jeudi 10 au Dimanche 13 Décembre 2020	Championnats de France Elite Hiver (lieu: Saint-Raphaël)
Du Vendredi 18 au Dimanche 20 Décembre 2020	Championnats Régionaux de Noël – Jeunes 3/Juniors/Séniors - 50m (lieu: Nîmes)
Du Vendredi 29 au Dimanche 31 Janvier 2021	Meeting National Occitanie - Juniors/Séniors - 50m (lieu: Montpellier)
Du Vendredi 5 au Dimanche 7 Février 2021	Meeting FFN Golden Tour (lieu: Nice)
Du Vendredi 5 au Dimanche 7 Mars 2021	Championnats régionaux Hiver – Jeunes 3/Juniors/Séniors - 50m (lieu: Tarbes)
Du Vendredi 19 au Dimanche 21 Mars 2021	Meeting FFN Golden Tour (lieu: Marseille)
Du Samedi 3 au Lundi 5 Avril 2021	Championnats de Ligue de Printemps – Juniors/Séniors - 50m (lieu: Montpellier)
Le Dimanche 11 Avril 2021	Coupe d'Occitanie des Départements - Jeunes – 25m (lieu: Toulouse)
Du Mardi 20 au Dimanche 25 Avril 2021	Championnats de France Juniors (lieu: Chalon-sur-Saône)
Du Mardi 11 au Samedi 15 Mai 2021	Championnats de France Nationale 2 (lieu: Melun)
Du Vendredi 28 au Dimanche 30 Mai 2021	Championnats régionaux de Printemps – Jeunes 3/Juniors/Séniors - 50m (lieu: à déterminer)
Du Vendredi 28 au Dimanche 30 Mai 2021	Mare Nostrum (lieu: Monaco)
Du Mardi 1 ^{er} au Mercredi 2 Juin 2021	Mare Nostrum (lieu: Canet en Roussillon)
Du Samedi 5 au Dimanche 6 Juin 2021	Mare Nostrum (lieu: Barcelone)
Du Mardi 15 au Dimanche 20 Juin 2021	Championnats de France Elite Eté (lieu: Chartres)
Du Vendredi 25 au Dimanche 27 Juin 2021	Championnats Régionaux Jeunes (lieu: Sète)
Du Vendredi 2 au Dimanche 4 Juillet 2021	Championnats Été des Ligues – Juniors/Séniors – 50m (lieu: Toulouse)
Du Mercredi 7 au Dimanche 11 Juillet 2021	Championnats de France Jeunes (lieu: Pau)

Du Samedi 17 au Jeudi 22 Juillet 2021	Championnats de France Open Eté (lieu: Dunkerque)
---------------------------------------	--

MAÎTRES

Le Dimanche 13 Décembre 2020	Championnats Régionaux Hiver 25m (lieu: Auch)
Du Samedi 30 au Dimanche 31 Janvier 2021	Championnats de France Relais (lieu: à déterminer)
Du Vendredi 12 au Dimanche 14 Février 2021	Championnats de France Nationale 2 des Maîtres (lieu: à déterminer)
Le Dimanche 28 Février 2021	Interclubs Régionaux des Maîtres (lieu: Lunel)
Du Jeudi 11 au Dimanche 14 Mars 2021	Championnats de France Nationale 1 des Maîtres (lieu: à déterminer)
Du Samedi 3 au Dimanche 4 Avril 2021	Championnats de France Interclubs des Maîtres (lieu: Tours)
Le Samedi 24 Avril 2021	8ème Meeting National des Maîtres du Gard (lieu: Nîmes)
Le Dimanche 9 Mai 2021	12ème Meeting National des Maîtres de Toulouse (lieu: Toulouse)
Le Dimanche 23 Mai 2021	Championnats Régionaux Eté des Maîtres (lieu: à déterminer)
Du Vendredi 28 au Dimanche 30 Mai 2021	Championnats de France Nationale 2 Eté des Maîtres (lieu: à déterminer)
Du Samedi 19 au Dimanche 20 Juin 2021	7èmes Championnats de France Open des Maîtres de Natation Artistique (lieu: Colombes)
Du Jeudi 24 au Dimanche 27 Juin 2021	Championnats de France Nationale 1 Eté des Maîtres (lieu: Canet en Roussillon)
Le Dimanche 27 Juin 2021	27èmes Championnats de France en Eau Libre des Maîtres (lieu: Canet en Roussillon)

EAU LIBRE

Du Vendredi 25 au Lundi 28 Septembre 2020	Championnats de France d'Eau Libre (lieu: Jablines)
Le Vendredi 20 Novembre 2020	Championnat Régional 5 km Indoor (lieu: Toulouse)
Le Samedi 30 Janvier 2021	20èmes Championnats de France 5 km Indoor (lieu: Sarcelles)
Du Jeudi 10 au Dimanche 13 Juin 2021	9ème Coupe de France des Régions d'Eau Libre (lieu: Saint-Raphaël)
Du Jeudi 10 au Dimanche 13 Juin 2021	30èmes Championnats de France d'Eau Libre (lieu: Saint-Raphaël)

NATATION ARTISTIQUE

Du Samedi 21 au Dimanche 22 Novembre 2020	Journée d'Automne (lieu: Cahors)
Du Samedi 5 au Dimanche 6 Décembre 2020	Synchronat (lieu: Colomiers)
Le Dimanche 6 Décembre 2020	Synchronat (lieu: Sète)
Du Jeudi 10 au Dimanche 13 Décembre 2020	Championnats de France d'Hiver Jeunes et Juniors (lieu: à déterminer)
Le Samedi 9 Janvier 2021	Synchronat (lieu: Montauban)
Le Dimanche 10 Janvier 2021	Synchronat (lieu: Nîmes)
Le Vendredi 22 Janvier 2021	Séminaire des Président(e)s de Commission Régionale (lieu: Paris)
Le Samedi 23 Janvier 2021	Colloque National (lieu: Paris)
Le Dimanche 24 Janvier 2021	Recyclage des officiels A & formateurs d'officiels (lieu: Paris)
Du Samedi 6 au Dimanche 7 Février 2021	Formation Initiale et Continue des Juges (lieu: à déterminer)
Du Samedi 27 au Dimanche 28 Février 2021	Championnat Régional Juniors (lieu: Cournonterral)
Le Samedi 6 Mars 2021	Synchronat (lieu: Toulouse)
Le Dimanche 7 Mars 2021	Synchronat (lieu: Saint-Cyprien)
Du Samedi 13 au Dimanche 14 Mars 2021	Championnat N2 Juniors (lieu: Périgueux)
Du Samedi 20 au Dimanche 21 Mars 2021	Championnat Régional Jeunes (lieu: Saint-Cyprien)
Du Mardi 30 Mars au Dimanche 4 Avril 2021	Championnats de France Juniors N1 et Elite Open (lieu: Sète)
Du Samedi 10 au Dimanche 11 Avril 2021	Championnat N2 Jeunes (lieu: Toulouse)
Le Samedi 17 Avril 2021	Synchronat (lieu: Cahors)
Le Dimanche 18 Avril 2021	Synchronat (lieu: Nîmes)
Du Vendredi 23 au Dimanche 25 Avril 2021	Open de France World Serie FINA (lieu: Paris)
Du Samedi 8 au Dimanche 9 Mai 2021	Championnat régional Avenirs et Coupe Régionale Poussins (lieu: Colomiers)
Du Samedi 15 au Dimanche 16 Mai 2021	Pool A Challenges régionaux SAS (lieu: Perpignan)
Du Lundi 24 au Dimanche 30 Mai 2021	Championnats de France Jeunes N1 et Elite Open (lieu: Nantes)

Le Dimanche 30 Mai 2021	Synchronat (lieu: Pézénas)
Du Samedi 5 au Dimanche 6 Juin 2021	Championnat N2 Avenirs, Séniors, TC (lieu: Périgueux)
Du Samedi 12 au Dimanche 13 Juin 2021	Pool A/Pool B Challenges Interrégionaux (lieu: Montauban)
Du Mercredi 30 Juin au Vendredi 2 Juillet 2021	Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes (lieu: Angers)
Du Vendredi 2 au Dimanche 4 Juillet 2021	Championnats de France N1 Séniors/Toutes Catégories (lieu: Angers)

DATES INSTITUTIONNELLES

28 novembre 2020	Assemblée Générale Ordinaire et Elective de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation (en visioconférence)
16 janvier 2021	Assemblée Générale Elective de la Fédération Française de Natation (lieu : à définir)

CALENDRIERS DEPARTEMENTAUX 2020-2021

ARIEGE

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
01/11/2020	Meeting demi-fond	Pamiers	TC
15/11/2020	Interclubs TC poule départementale	Dép. limitro.	TC
06/12/2020	Championnats départementaux d'hiver (Support qualification Trophée Occitanie Jeunes #1)	Saverdun	TC
07/02/2021	Championnats départementaux de printemps (Support qualif. Trophée Occitanie Jeunes #2)	Foix	TC
21/02/2021	Meeting sprint	Pamiers	TC
11/04/2021	Coupe d'Occitanie des Départements	A définir	Jeu
13/06/2021	Championnats départementaux d'été	Pamiers	TC
Animation - ENF			
12/12/2020	Jeux Aquatiques d'Ariège – Challenge Avenirs	A définir	TC
12/06/2021	Jeux Aquatiques d'Ariège – Challenge Avenirs	A définir	TC
Vac. Pâques	Stage pluridisciplinaire ENF 2 + Session ENF 2	A définir	Ave
Sur demande	Session ENF 2	A définir	Ave
Formations d'évaluateur ENF			
Sur demande	Formation évaluateur ENF 1	À déterminer	TC
Sur demande	Formation évaluateur ENF 2	À déterminer	TC
Sur demande	Formation évaluateur ENF 3	À déterminer	TC
Compétitions Maîtres			
01/11/2020	Meeting demi-fond	Pamiers	Maîtres
06/12/2020	Championnats départementaux d'hiver	Saverdun	Maîtres
07/02/2021	Championnats départementaux de printemps	Foix	Maîtres
21/02/2021	Meeting sprint	Pamiers	Maîtres
13/06/2021	Championnats départementaux d'été	Pamiers	Maîtres

AUDE

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
07-08/11/2020	Départementaux Qualificatifs d'hiver juniors, séniors	Limoux	Jun, Sen
15/11/2020	Interclubs Départementaux Toutes Catégories	A déterminer	Toutes Catégories
29/11/2020	1 ^{er} Circuit Départemental d'Animation Avenirs	Castelnaudary	Ave
30/11/2020	1 ^{er} Circuit Départemental d'Animation Jeunes	Carcassonne	Jeu
10/01/2021	2 ^{ème} Circuit Départemental d'Animation Avenirs	Castelnaudary	Ave
31/01/2021	2 ^{ème} Circuit Départemental d'Animation Jeunes	Carcassonne	Jeu
07/02/2021	Départementaux Qualificatifs d'hiver juniors, séniors	Limoux	Jun, Sen
14/02/2021	3 ^{ème} Circuit Départemental d'Animation Avenirs	Castelnaudary	Ave
06/03/2021	4 ^{ème} Circuit Départemental d'Animation Avenirs	Castelnaudary	Ave
07/03/2021	3 ^{ème} Circuit Départemental d'Animation Jeunes	Carcassonne	Jeu
15 et 16/05/2021	Départementaux Qualificatifs d'été	Limoux	Jun, Sen
29/05/2021	Interclubs Avenirs et Jeunes	Castelnaudary	Ave, Jeu
30/05/2021	4 ^{ème} Circuit Départemental d'Animation Jeunes	Castelnaudary	Jeu
Challenge Avenirs			
10/01/2021	Challenge avenir 1	Castelnaudary	Ave
14/02/2021	Challenge avenir 2	Castelnaudary	Ave

AVEYRON

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
17/10/2020	Finale Challenge du Conseil départemental Aveyron	Saint-Affrique	Ave. avec Pass'Compétition
18/10/2020	Finale Challenge du Conseil départemental Aveyron	Saint-Affrique	Jeu, Jun, Sen
15/11/2020	Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m	Rodez	TC
05/12/2020	1 ^{er} Challenge d'Hiver du Conseil départemental Aveyron	Villefranche Rge	Ave. avec Pass'Compétition
06/12/2020	1 ^{er} Challenge d'Hiver du Conseil départemental Aveyron	Villefranche Rge	Jeu, Jun, Sen
24/01/2021	2 ^{ème} Challenge d'Hiver du Conseil départemental Aveyron	Onet	Ave, Jeu, Jun, Sen
07/02/2021	3 ^{ème} Challenge d'Hiver du Conseil départemental Aveyron	Saint-Affrique	Ave, Jeu, Jun, Sen
20/03/21	1 ^{er} Challenge de Printemps du Conseil départemental Aveyron	Onet	Ave. avec Pass'Compétition
21/03/2021	1 ^{er} Challenge de Printemps du Conseil départemental Aveyron	Onet	Jeu, Jun, Sen
09/05/2021	Interclubs Avenirs et Jeunes	Capdenac	Ave, Jeu
13/06/2021	Finale Challenge du Conseil départemental Aveyron	Villefranche Rge	Ave, Jeu, Jun, Sen
Tests ENF			
17/10/2020	Pass'Sports de l'Eau	Saint-Affrique	
05/12/2020	Pass'Sports de l'Eau	Villefranche Rge	
20/03/21	Pass'Sports de l'Eau	Onet	
13/06/2021	Pass'Sports de l'Eau	Villefranche Rge	
Challenge Avenirs			
17/10/2020	Challenge avenir 1	Saint-Affrique	Ave. sans Pass'Compétition
05/12/2020	Challenge avenir 2	Villefranche Rge	Ave. sans Pass'Compétition
24/01/2021	Challenge avenir 3	Onet	Ave. sans Pass'Compétition
07/02/2021	Challenge avenir 4	Saint-Affrique	Ave. sans Pass'Compétition
20/03/21	Challenge avenir 5	Onet	Ave. sans Pass'Compétition
09/05/2021	Challenge avenir 6	Capdenac	Ave. sans Pass'Compétition
13/06/2021	Challenge avenir 7	Villefranche Rge	Ave. sans Pass'Compétition

AVEYRON (suite)

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Maîtres			
05/12/2020	Challenge du conseil départemental – 19h	Villefranche Rge	Maîtres
23/01/2021	Challenge du conseil départemental – 19h	Onet	Maîtres
20/03/2021	Challenge du conseil départemental – 19h	Onet	Maîtres
8/50/2021	Challenge du conseil départemental – 19h	Capdenac	Maîtres
12/06/2021	Challenge du conseil départemental – 19h	Villefranche Rge	Maîtres

GARD

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
10/10/2020	1er Meeting Sprint du Gard	Alès	Jeu, Jun, Sen
31/10/2020	Championnats du Gard	Alès	Jeu, Jun, Sen
01/11/2020	Championnats du Gard Hiver	Beaucaire	Jeu, Jun, Sen
15/11/2020	Interclubs Départementaux Toutes Catégories	Alès	TC
22/11/2020	Triathlon Avenir Etape 1	Villeneuve-lès-Avignon	Ave
05/12/2020	Triathlon Avenir Etape 2	Nîmes	Ave
06/12/2020	Championnats du Gard Automne	Nîmes	Jeu
30/01/21	Animation Hiver Sprint	Alès	Jun, Sen
07/02/2021	Animation Départementale Hiver	Alès	Ave, Jeu
21/03/2021	Animation Départementale Printemps	Beaucaire	Jeu
28/03/2021	3ème Meeting du Gard	Nîmes	Jun, Sen
10/04/2021	Animation Avenir	Nîmes	Ave
09/05/2021	Interclubs Jeunes et Avenirs	Alès	Ave, Jeu
05/06/2021	Championnats du Gard Jeunes	Alès	Jeu
06/06/2021	Championnats du Gard Jeunes	Beaucaire	Jeu
19/06/2021	4ème Meeting du Gard	Alès	Jeu, Jun, Sen
20/06/2021	Challenge Sprint du Gard	Villeneuve-lès-Avignon	Ave
Challenge Avenirs			
22/11/2020	Challenge avenir 1	Villeneuve-lès-Avignon	Ave
05/12/2020	Challenge avenir 2	Nîmes	Ave
07/02/2021	Challenge avenir 3	Alès	Ave
10/04/2021	Challenge avenir 4	Nîmes	Ave
09/05/21	Challenge avenir 5	Alès	Ave
20/06/2021	Challenge avenir 6	Villeneuve-lès-Avignon	Ave

HAUTE-GARONNE

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
10/10/2020	Trophée Paule Lacoste #1	Toulouse - AN	Ave
11/10/2020	Championnat Départemental Jeunes #1	Toulouse - AJ	Jeu
18/10/2020	Meeting Départemental Juniors Séniors #1	Portet sur Garonne	Jun, Sen
15/11/2020	Interclubs Départementaux Toutes Catégories	Colomiers	TC
5-6/12/2020	Championnat Départemental Juniors Séniors #1	Toulouse - AJ	Jun, Sen
13/12/2020	Championnat Départemental Jeunes #2	Toulouse - AN	Jeu
10/01/2021	Trophée Paule Lacoste #2	Portet sur Garonne	Ave
17/01/21	Meeting Départemental Juniors Séniors #2	Toulouse - AJ	Jun, Sen
23/01/2021	Trophée Paule Lacoste #3	Toulouse - AN	Ave
24/01/2021	Championnat Départemental Jeunes #3	Toulouse - AN	Jeu
13/02/2021	Trophée Paule Lacoste #4	Toulouse - AN	Ave
14/02/2021	Championnat Départemental Jeunes #4	Portet sur Garonne	Jeu
20-21/03/2021	Championnat Départemental Juniors Séniors #2	Toulouse - LL	Jun, Sen
27/03/2021	Finale du Trophée Lacoste	Toulouse - AN	Ave
28/03/2021	Championnat Départemental Jeunes #5	Toulouse - AN	Jeu
16/05/2021	Interclubs Avenirs	Toulouse - AN	Ave
30/05/2021	Interclubs Jeunes	Toulouse - AJ	Jeu
12-13/06/2021	Championnat Départemental Printemps Eté	Toulouse - LL	Jun, Sen
12-13/06/2021	Grand Prix Open du Conseil Départemental	Toulouse - LL	Jeu
Tests ENF			
10/10/2020	ENF2	Toulouse - AN	Ave
23/01/2021	ENF2	Toulouse - AN	Ave
13/02/2021	ENF2	Toulouse - AN	Ave

HAUTE-GARONNE (suite)

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Challenge Avenirs			
10/10/2020	Challenge avenir 1	Toulouse - AN	Ave
10/01/2021	Challenge avenir 2	Portet sur Garonne	Ave
23/01/2021	Challenge avenir 3	Toulouse - AN	Ave
13/02/2021	Challenge avenir 4	Toulouse - AN	Ave
Meetings de Clubs			
12/12/2020	Médaille du TOAC #1	Toulouse - LL	Ave, Jeu
06/02/2021	Médaille du TOAC #2	Toulouse - LL	Ave, Jeu
05/05/2021	Finale des Médaille du TOAC	Toulouse - LL	Ave, Jeu
Compétitions Maîtres			
09/05/2021	12ème Meeting National Open des Maîtres	Toulouse - LL	Maîtres
A déterminer	Championnat Départemental Open des Maîtres	A déterminer	Maîtres
A déterminer	Championnat Départemental Open des Maîtres	A déterminer	Maîtres

GERs et HAUTES-PYRENEES

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
17/10/2020	Meeting d'Automne	Séméac	Jeu, Jun, Sen
14/11/2020	Inter-clubs départementaux TC des CD 32 et 65 TC	Lourdes	TC
05/12/2020	Trophée Jeunes étape 1	Séméac	Jeu
06/12/2020	Championnats départementaux Hiver des CD 32 et 65	Lourdes	Jun, Sen
17/01/2021	Trophée Jeunes étape 2	Lannemezan	Jeu
17/01/2020	Meeting qualificatif 1	Bagnères de B.	Jun, Sen
13/02/2021	Trophée Jeunes étape 3	Séméac	Jeu
14/02/2021	Meeting qualificatif 2	Auch	Jeu, Jun, Sen
20/03/2021	Trophée Jeunes étape 4	Séméac	Jeu
21/03/2021	Meeting qualificatif 3	Lourdes	Jun, Sen
11/04/2021	Coupe d'Occitanie des Départements	Toulouse	Jeu
08 au 09/05/2021	Nautiques de Tarbes	Tarbes	Ave
16/05/2021	Inter-clubs Avenirs des CD 32 et 65 par équipes	Bagnères de B.	Jeu, Jun, Sen
16/05/2021	Interclubs Jeunes des CD 32 et 65 par Equipes	Bagnères de B.	Ave
12/06/2021	Championnats départementaux des CD 32 et 65 Eté	Séméac	Jeu
13/06/2021	Championnats départementaux des CD 32 et 65 Eté	Auch	Jeu
Tests ENF			
07/11/2020	ENF 2	Bagnères de B./Tarbes	
12/12/2020	ENF 2	Lannemezan/Séméac	
16/01/2021	ENF 2	Lourdes/Tarbes	
13/02/2021	ENF 3	Séméac	
03/04/2021	ENF 2	Bagnères de B./Séméac	
15/04/2021	ENF 3	Tarbes	
Challenge Avenirs			
13/02/2021	Challenge Avenirs 1	Séméac	Ave
17/04/2021	Challenge Avenirs 2	Tarbes	Ave

HERAULT

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
17/10/2020	Journée Demi Fond	Montpellier - PN	Jun, Sen
18/10/2020	1er Circuit Hérault	Béziers	Jun, Sen
08/11/2020	1er Circuit Hérault - Trophée 4 Nages	Sète	Jeu
15/11/2020	Interclubs Départementaux Toutes Catégories	Montpellier - POA	TC
5-6/12/2020	Championnats Hérault Qualificatifs	Lunel	Jun, Sen
06/12/2020	1er Circuit Hérault - Nageur Complet	Saint-Brès & Agde	Jeu
16/01/2021	Promo Sprint	Montpellier - POA	Ave, Jeu
17/01/2021	2ème Circuit Hérault	Saint-Brès	Jun, Sen
24/01/2021	2ème Circuit Hérault - Trophée 4 Nages	Clermont l'Hérault	Jeu
07/02/2021	1er Plot Natathlon Hérault	Béziers	Ave
07/02/2021	2ème Circuit Hérault - Nageur Complet	Sète	Jeu
14/03/2021	2ème Plot Natation Hérault	Lunel	Ave
14/03/2021	3ème Circuit Hérault - Trophée 4 Nages	Sète	Jeu
21/03/2021	Meeting Alban Chouquet	Béziers	Jeu, Jun, Sen
18/04/2021	3ème Circuit Hérault - Nageur Complet	Cournonterral	Jeu
09/05/2021	3ème Plot Natation Hérault	Montpellier - MS	Ave
09/05/2021	3ème Circuit Hérault	Sète	Jun, Sen
23/05/2021	Interclubs Hérault par Equipes	Lunel	Jeu
06/06/2021	Interclubs Hérault par Equipes	Lunel	Ave
13/06/2021	Championnat Départemental Hérault	Cournonterral	Ave
13/06/2021	Championnat Départemental Hérault	Béziers	Jeu
20/06/2021	Championnats Hérault Eté 50m	Sauvian	Jun, Sen
27/06/2021	Finale Natathlon Hérault	Lunel	Ave

HERAULT (suite)

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Challenge Avenirs			
11/10/2020	Challenge avenir 1	Saint Jean de Védas & Clermont l'Hérault	Ave
22/11/2021	Challenge avenir 2	Lunel & Sète	Ave
13/12/2020	Challenge avenir 3	Clermont l'Hérault & Sète	Ave
07/03/2021	Challenge avenir 4	Montpellier - MS & Cournonterral	Ave
28/03/2021	Challenge avenir 5	Lattes & Sète	Ave
23/05/2021	Challenge avenir 6	Sète & Clermont l'Hérault	Ave

LOT, TARN ET TARN-ET-GARONNE

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
11/10/2020	Challenge Avenirs et Trophée Avenirs 1	Graulhet	Ave
18/10/2020	Journée Sprint et Demi-Fond	Montauban	TC
15/11/2020	Interclubs Départementaux Toutes Catégories	Albi, Montauban	TC
29/11/2020	Trophée Avenirs 2	Graulhet	Ave
06/12/2020	Championnat Départemental Hiver	Cahors, Carmaux	Jeu, Jun, Sen
17/01/2021	Challenge Avenirs et Trophée Avenirs 3	Montauban	Ave
07/02/2021	Qualification Trophée Occitanie - Circuit Départemental 1	Mazamet, Montauban	Jeu, Jun, Sen
21/03/21	Qualification Trophée Occitanie - Circuit Départemental 2	Cahors, Carmaux	Jeu, Jun, Sen
04/04/2021	Challenge Avenirs et Trophée Avenirs 46	Cahors	Ave
24/04/2021	Regroupement 82	Montauban	TC
08/05/2021	Circuit Départemental 3	Mazamet	TC
09/05/2021	Qualification Trophée Occitanie	Mazamet	Ave, Jeu
29/05/2021	Regroupement 82	Montauban	TC
30/05/2021	Interclubs	Montauban	Ave
06/06/2021	Finale Départementale des Trophées Avenirs	Graulhet	Ave
13/06/2021	Championnats Départementaux	Mazamet	Jeu, Jun, Sen
27/06/2021	Coupe d'Eté Open	Cahors	TC
29/08/2021	Championnat du Lot Open	A déterminer	TC

LOT, TARN ET TARN-ET-GARONNE (suite)

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Tests ENF			
sept. 2020	ENF1 & 2	Montauban	
21/10/2020	ENF1 & 2	Albi, Castres	
29/11/2020	ENF1 & 2	Graulhet	
déc. 2020	ENF1 & 2	Montauban	
13/12/2020	Animation Osons le Waterpolo	Albi	
17/02/2021	ENF1 & 2	Albi	
10/03/2021	ENF1 & 2	Castres	
14/03/2021	ENF1 & 2	Montauban	
05/06/2021	ENF1 & 2	Montauban	
Challenge Avenirs			
08/11/2020	Challenge avenir 1	Gaillac	Ave
28/11/2020	Challenge avenir 2	Montauban	Ave
17/01/2021	Challenge avenir 3	Albi	Ave
06/03/2021	Challenge avenir 4	Montauban	Ave
14/03/21	Challenge avenir 5	Albi	Ave
Meetings de Clubs			
18/04/2021	Pen Harmonie - 25 m	Montauban	Ave, Jeu
05/06/2021	Challenge des 50m	Montauban	TC
19-20/06/2021	Meeting de Graulhet	Graulhet	TC
Compétitions Maîtres			
21/11/2020	Coupe Hiver Masters - 25m	Albi	Maîtres
27/03/2021	Coupe Printemps Masters - 25m	Montauban	Maîtres
05/06/2021	Coupe Eté Masters - 25m	Cahors	Maîtres
Eau Libre			
12/09/2021	Animation	Bressols	TC

PYRENEES-ORIENTALES

Date	Dénomination	Lieux	Catégories
Compétitions Natation Course			
10/10/2020	Meeting Départemental Sprint	Font-Romeu	Jeu, Jun, Sen
14/11/2020	Interclubs Départementaux Toutes Catégories	Canet en Roussillon	TC
28 et 29/11/2020	Alex Jany #1	Canet en Roussillon	Jeu, Jun, Sen
4-5/12/2020	Championnats Départementaux	Canet en Roussillon	Jeu, Jun, Sen
13/12/2020	Dual Meeting Jeunes	Saint-Estève	Ave
30-31/01/2021	Alex Jany #2	Canet en Roussillon	Jeu, Jun, Sen
13/03/21	Alex Jany #3	Canet en Roussillon	Jeu, Jun, Sen
14/03/2021	Alex Jany #3	Saint-Estève	Jeu, Jun, Sen
28/03/2021	Interclubs Départementaux	Saint-Estève	Jeu
3-4/04/2021	Championnats Départementaux	Canet en Roussillon	Jeu, Jun, Sen
09/05/2021	Championnats Départementaux	Canet en Roussillon	Ave, Jeu
22/05/2021	Alex Jany #4	Canet en Roussillon	Jeu, Jun, Sen
23/05/2021	Alex Jany #4	Saint-Estève	Jeu, Jun, Sen
12-13/06/2021	Championnats Départementaux	Canet en Roussillon	Jeu, Jun, Sen
20/06/2021	Challenge des Aspres	Thuir	TC
Challenge Avenirs			
11/10/2020	Challenge avenir 1	Saint-Estève	Ave
08/11/2020	Challenge avenir 2	Saint-Estève	Ave
17/01/2021	Challenge avenir 3	Saint-Estève	Ave
07/03/2021	Challenge avenir 4	Saint-Estève	Ave
09/05/21	Challenge avenir 5	Canet en Roussillon	Ave
06/06/2021	Challenge avenir 6	Saint-Estève	Ave

COMPTES ANNUELS 2019-2020

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

ASSOCIATION LIGUE OCCITANIE PYRENEES- MEDITERRANEE DE NATATION

72 rue Riquet
31000 TOULOUSE

Tél.

Fax.

APE : 9312Z-

Siret : 34105732100026

Cegid
EXPERT

CABINET TIFFY EXPERTISE COMPTABLE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre de Montpellier

34200 SETE

Tél. 04 67 46 06 75

Fax. 04 67 74 43 79

Courriel. ctiffy@cabinet-tiffy.fr

Web.

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de Résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	18
2. Détail des comptes	21
Bilan détaillé	22
Compte de résultat détaillé	26

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/09/2017, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION relatifs à l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 262 183
Total des ressources	544 290
Résultat net comptable (Excédent)	61 003

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SETE
Le 16/11/2020

MME TIFFY CHRISTELLE
EXPERT COMPTABLE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	567	567		
Immobilisations corporelles	463 480	250 103	213 376	235 911
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	464 047	250 670	213 376	235 911
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	1 023		1 023	1 050
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				405
Créances				
Usagers et comptes rattachés	63 240		63 240	88 435
Autres	317 934	33 950	283 984	204 467
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	698 350		698 350	754 037
Caisse				129
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 080 548	33 950	1 046 598	1 048 523
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 209		2 209	29 266
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	2 209		2 209	29 266
TOTAL GENERAL	1 546 803	284 620	1 262 183	1 313 701
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/08/2020	au 31/08/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 147	9 147
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	61 003	18 843
Report à nouveau	762 133	743 290
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	832 283	771 280
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	89 800	74 546
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	922 083	845 825
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES	109 205	110 190
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	2 880	16 356
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 221	47 616
Autres	86 397	198 526
TOTAL DETTES	60 293	152 309
Produits constatés d'avance	61 397	95 187
TOTAL GENERAL	1 262 183	1 313 701

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	230 895
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de Résultat

	Exercice N 31/08/2020	Exercice N-1 31/08/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		301
Production vendue (biens et services)	416 537	469 579
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	255 672	167 770
Cotisations		
Autres produits	325 065	310 062
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	997 274	947 712
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		23 570
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)	27	98
Autres charges externes	571 980	643 888
Impôts, taxes et versements assimilés	4 551	6 814
Rémunérations du personnel	225 409	216 375
Charges sociales	58 876	79 095
Dotations aux amortissements	70 774	36 287
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	702	7 691
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	932 318	1 013 818
RESULTAT D'EXPLOITATION	64 955	-66 106
PRODUITS FINANCIERS	682	884
CHARGES FINANCIERES	365	883
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 745	14 246
CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000	200
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	110 190	181 091
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	109 205	110 190
EXCEDENT OU DEFICIT	61 003	18 843

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LIGUE OCCITANIE PYRENEES- MEDITERRANEE DE NATATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 1 262 183 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 61 003 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/11/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus du Plan Comptable Général 2014.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Crise sanitaire COVID-19 :

La ligue n'a pas eu recours à l'activité partielle pour ses salariés qui ont pu être placés en télétravail.

La ligue bénéficie des dispositions gouvernementales mises en place sous forme d'exonération de cotisations sociales patronales à hauteur de 16 180€ et d'aide aux paiements des cotisations URSSAF pour 13 628€. (ces sommes ont été comptabilisées au cours de l'exercice.)

Par ailleurs, il n'y a pas eu de frais généraux liés à la crise.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La crise sanitaire COVID-19 a impacté les comptes de l'exercice 2019/2020 :

L'interdiction administrative a impacté l'activité de la ligue compte tenu du nombre de compétitions et manifestations annulées. La perte de recettes est estimée à 74 000€ par les dirigeants correspondant aux engagements des meetings et championnats annulés. (natation course, eau libre, natation estivale et natation artistique)

La maison Régionale des sports a consenti une réduction du loyer équivalent à 6 mois concernant la location des locaux de Montpellier.

La ligue bénéficie d'une convention de mise à disposition de personnel. Ce coût a été réduit sur l'exercice du fait de la mise en activité partiel du personnel détaché par son employeur pendant 4 mois et demi.

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice, une procédure de licenciement d'une employée administrative de la ligue a été engagée le 18/09/19 ayant conduit à son licenciement le 07/10/19. Cette procédure a eu un coût de 28 382.93€ (coût salarial et honoraires de la procédure).

La refonte par la FFN du système de prise de licence en 2018/2019 et la mutualisation entre les différentes ligues de son impact a conduit la Ligue Occitanie Pyrénées Méditerranée de natation à supporter une charge de 20 000€ comptabilisée en charges exceptionnelles sur l'exercice.

Evènements postérieurs à la clôture : poursuite de la crise sanitaire COVID-19

La crise sanitaire a un impact sur l'exercice à venir 2020/2021. Les dirigeants ont constaté une baisse significative des licences sur les 3 premiers mois de l'exercice suivant qui s'élève à -25.79% au 15/11/2020 (soit - 4457 licences représentant -49 037.70€ de recettes pour la Ligue)

Actuellement, cette situation n'est pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	567			567
Immobilisations incorporelles	567			567
- Terrains	56 600			56 600
- Constructions sur sol propre	203 017			203 017
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	19 360			19 360
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 538	12 512		71 050
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	71 231			71 231
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 445	1 177		42 222
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	449 190	13 689		463 480
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	449 757	13 689		464 047

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		13 689		13 689
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		13 689		13 689
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	567			567
Immobilisations incorporelles	567			567
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	88 125	10 151		98 276
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 782	1 936		16 718
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 091	5 163		57 254
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	26 685	14 246		40 931
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 595	5 328		36 923
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	213 279	36 824		250 103
ACTIF IMMOBILISE	213 846	36 824		250 670

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 383 384 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	63 240	63 240	
Autres	317 934	317 934	
Charges constatées d'avance	2 209	2 209	
Total	383 384	383 384	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	1 735
Subvention à recevoir	8 000
Intérêts courus à recevoir	509
Total	10 244

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières		33 950		33 950
Total		33 950		33 950
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		33 950		
Financières				
Exceptionnelles				

Il a été constaté au cours de l'exercice 2019/2020, une provision de 33 950€ concernant des subventions obtenues en 2017 et dont l'encaissement est incertain.

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 230 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 379	2 379		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	500	500		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 221	80 221		
Dettes fiscales et sociales	66 358	66 358		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 039	20 039		
Produits constatés d'avance	61 397	61 397		
Total	230 895	230 895		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	13 476			
(**) Dont envers les associés				

Un emprunt de 120 000€ a été contracté le 28 octobre 2010 à la Banque Populaire, remboursable sur une durée de 10 ans, pour l'acquisition du siège social. En garantie de cet emprunt, un privilège de prêteur de deniers de premier rang sans concurrence, à la hauteur de 120 000€ a été inscrit sur le bien immobilier.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 379	120 000	152 591
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	2 379	120 000	152 591

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 883
Dettes provis. pr congés à payer	16 095
Charges sociales - charges à payer	5 466
Etat - autres charges à payer	3 684
Divers - charges à payer	6 561
Total	49 690

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 209		
Total	2 209		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	61 397		
Total	61 397		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 088 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Honoraire de certification des comptes de l'exercice précédent : 5 820 euros

Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées dès leur notification d'attribution.

Une subvention d'investissement de 30 000€ a été octroyée par la Région Occitanie au cours de l'exercice 2018/2019 et comptabilisée au passif du bilan.

L'investissement pour lequel cette subvention a été octroyée n'a pas été totalement réalisé (7812€ réalisés au 31/08/2020).

Une nouvelle subvention d'investissement de 30 000€ a été obtenue au cours de l'exercice. L'achat des investissements correspondants et la constatation de leur amortissement intervenant sur l'exercice suivant (achat d'un bus) aucun produit n'a été rapporté à l'exercice 2019/2020.

Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
POLE FRANCE FONT R		106 598	106 598	74 552	74 552
J APPRENDS A NAGER -		3 592	3 592	12 477	12 477
PLAN AISANCE AQUATI				22 175	22 175
Total		110 190	110 190	109 205	109 205

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements assortis de sûretés réelles	120 000
Autres engagements donnés	120 000
Total	120 000

Les engagements donnés correspondent à un privilège de prêteurs de deniers de premier rang sans concurrence, en garantie d'un emprunt de 120 000€ souscrit auprès de la Banque Populaire pour l'acquisition des locaux du Comité Midi Pyrénées de natation.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	144 000	296 000
Prestations en nature	84 000	168 000
Dons en nature		
Total	228 000	464 000
Emplois		
Secours en nature	4 000	8 000
Mise à disposition gratuite de biens et services	80 000	160 000
Prestations		
Personnel bénévole	144 000	296 000
Total	228 000	464 000

Bénévolat :

Une estimation des heures de bénévolat a été effectuée, tenant compte de l'organisation des différentes compétitions, des réunions du comité directeur et du bureau, des réunions de commissions et du temps passé à l'administration de la Ligue.

Cette estimation fait ressortir un nombre d'heures de bénévolat de 9 000 heures qui ont été valorisées à un taux horaire moyen, charges sociales comprises de 16€.

Autres informations

Prestations en nature :

Ces prestations correspondent à la mise à disposition des piscines lors des différentes compétitions qui ont été organisées.

Cette estimation fait ressortir un nombre de jours d'utilisation de 20 jours qui ont été valorisés à un coût journalier de 4 000€ pour la mise à disposition gratuite des piscines et 200€ pour le secours en nature.

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
205150 - LOGICIELS LR	566,99		566,99	566,99
280515 - LR AMORT. LOGICIELS		567,00	-567,00	-567,00
	566,99	567,00	-0,01	-0,01
Immobilisations corporelles				
211000 - Terrains	56 600,00		56 600,00	56 600,00
213100 - BUREAUX 72 RUE RIQUET TOULOUSE	169 800,00		169 800,00	169 800,00
213120 - FRAIS ACQUISITION BUREAUX	33 217,13		33 217,13	33 217,13
213500 - Agencement constructions	19 360,13		19 360,13	19 360,13
215110 - MATERIELS HAUT NIVEAU	57 975,41		57 975,41	48 093,42
215111 - MATERIELS NATATION SYNCHRONISEE	10 412,15		10 412,15	7 782,17
215120 - MATERIEL POLE FRANCE	2 662,10		2 662,10	2 662,10
218200 - Matériel de transport	71 230,68		71 230,68	71 230,68
218310 - Matériel bureau informatique	20 080,13		20 080,13	18 302,95
218315 - MAT BUREAU LR	14 859,40		14 859,40	14 859,40
218330 - MATERIEL DE BUR ET INFORM POLE F	1 859,65		1 859,65	1 859,65
218400 - Mobilier	5 422,74		5 422,74	5 422,74
281310 - Amortis. bureaux 72 Rue Riquet		82 298,67	-82 298,67	-73 808,67
281312 - Amort frais acquisition bureau		15 977,49	-15 977,49	-14 316,64
281350 - AMORT. AGENC. CONSTRUCTION		16 718,44	-16 718,44	-14 782,42
281511 - AMORT. MAT H.N ET OUTIL		48 327,50	-48 327,50	-45 237,37
281512 - AMORT. MAT. NAT. SYNCHRO.		8 926,98	-8 926,98	-6 853,85
281820 - Amortis. matériel de transport		40 931,26	-40 931,26	-26 685,13
281830 - Amortis. matér.bureau et informat.		14 956,48	-14 956,48	-10 215,33
281831 - AMORT. MAT. BUREAU NAT. SYNCHRO.		14 859,71	-14 859,71	-14 859,71
281833 - AMORT.MAT INFORMATIQUE POLE		1 859,65	-1 859,65	-1 859,65
281840 - Amortis. mobilier		5 246,99	-5 246,99	-4 660,37
	463 479,52	250 103,17	213 376,35	235 911,23
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	464 046,51	250 670,17	213 376,34	235 911,22
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
320000 - Stocks d'autres approvisionnements	1 023,00		1 023,00	1 050,00
	1 023,00		1 023,00	1 050,00
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 - Avance/frais BARNADES				5,48
409110 - Avance frais				400,00
				405,48
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 - Usagers	63 240,48		63 240,48	73 220,30
418100 - Usagers, produits non facturés				15 214,65
	63 240,48		63 240,48	88 434,95

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
Autres				
401000 - Fournisseurs				17,76
409700 - Fournisseurs - acomptes	167,00		167,00	377,58
421000 - Personnel - rémunérations dues	1 606,54		1 606,54	
428700 - Personnel - IJSS CPAM				3 897,72
448700 - Etat - produits à recevoir	1 735,00		1 735,00	
460001 - SUBV REGIONALE	183 550,00		183 550,00	
460002 - SUBV ANS	114 689,00		114 689,00	
460003 - FFN	7 950,00		7 950,00	
467000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	236,79		236,79	236,79
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs				159,00
468700 - Subvention à recevoir	8 000,00		8 000,00	199 778,31
496700 - Provis. dépréc. autres cptes debit.		33 950,00	-33 950,00	
	317 934,33	33 950,00	283 984,33	204 467,16
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)				
512110 - BANQUE POP. COURANT	6 117,91		6 117,91	50 770,57
512130 - BANQUE POP. ERFAN	4 332,75		4 332,75	203,25
512170 - LIVRET ERFAN	47 956,79		47 956,79	8 756,96
512190 - BANQUE POP. LIVRET	537 287,60		537 287,60	570 246,89
512210 - LIVRET POLE FRANCE TOULOUSE	259,02		259,02	252,45
512220 - BANQUE POLE ESPOIR FONT ROMEU	3 517,17		3 517,17	22 584,27
512240 - BANQUE POLE FRANCE FONT ROMEU	97 510,35		97 510,35	96 626,16
512260 - BANQUE POLE ESPOIR TOULOUSE	859,90		859,90	4 006,99
518700 - Intérêts courus à recevoir	508,67		508,67	589,61
	698 350,16		698 350,16	754 037,15
Caisse				
531100 - Caisse en monnaie nationale				128,74
				128,74
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 080 547,97	33 950,00	1 046 597,97	1 048 523,48
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	2 208,70		2 208,70	29 266,38
	2 208,70		2 208,70	29 266,38
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	2 208,70		2 208,70	29 266,38
TOTAL GENERAL	1 546 803,18	284 620,17	1 262 183,01	1 313 701,08

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/08/2020	au 31/08/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
102000 - Fonds associatif (SDR)	9 146,94	9 146,94
	9 146,94	9 146,94
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	61 003,21	18 842,53
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	762 132,99	743 290,46
	762 132,99	743 290,46
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	832 283,14	771 279,93
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
131000 - Subventions d'investissement	131 230,68	101 230,68
139100 - Subvention d'invest inscrite au CR	-41 430,36	-26 685,13
	89 800,32	74 545,55
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	922 083,46	845 825,48
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
194000 - Fonds dédiés sur subventions	109 204,63	110 189,72
	109 204,63	110 189,72
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
164000 - ACHATS BUREAUX RIQUET	2 379,41	16 355,66
165000 - Dépôts et cautionnements reçus	500,00	
512200 - BANQUE POLE FRANCE TOULOUSE	0,34	0,34
	2 879,75	16 356,00
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	62 337,78	28 899,01
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	17 883,25	18 717,42
	80 221,03	47 616,43
Autres		
411000 - Usagers	12 121,36	12 932,03
419700 - Usagers - autres avoirs	950,00	950,00
419800 - CLIENTS CREDITEURS		1 200,00
421000 - Personnel - rémunérations dues	2 102,11	9 555,18
421200 - REMU. INTERVENANTS ERFAN CEA	10 547,24	7 101,44
421400 - REMU. POLE FRANCE FONT ROMEU	1 957,86	1 958,86
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	16 094,86	21 663,65
431200 - URSSAF CAE GROUPEMENT DE CHARGES	26 504,68	13 187,74
438600 - Charges sociales - charges à payer	5 466,46	8 292,69

Bilan détaillé

	au 31/08/2020	au 31/08/2019
448600 - Etat - autres charges à payer	3 684,47	10 660,91
467100 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	407,10	
468600 - Divers - charges à payer	6 561,00	111 023,95
	86 397,14	198 526,45
TOTAL DETTES	60 293,29	152 309,16
Produits constatés d'avance		
487200 - PRODUITS CONSTATES D AVANCE	61 397,00	95 187,00
	61 397,00	95 187,00
TOTAL GENERAL	1 262 183,01	1 313 701,08

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2020	Exercice N-1 31/08/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		
707104 - VENTES AFFILIATION		-12,60
707115 - VENTES NAT SYN		314,00
		301,40
Production vendue (biens et services)		
706014 - PARTICIPATION FORMATION	177 224,90	135 501,36
706031 - PART. CENTRE REGION. NAT.ARTISTIQUE	23 483,06	78 077,94
706032 - PART. DIVERSES NAT ESTIVALE	770,00	
706033 - PENSIONS CREPS PFFR	40 633,13	
706070 - DROITS ENGAGEMENTS	69 215,40	135 021,00
706071 - DROITS ENGAGEMENTS WATER POLO	21 950,00	15 590,00
706090 - ENG. NAT. SYNCHRO.	5 567,50	12 846,00
706100 - POLE FRANCE FONT ROMEU	77 693,15	89 964,49
706120 - FORMATION ERFAN		2 578,00
	416 537,14	469 578,79
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
741000 - Subventions CNDS	71 667,00	66 266,00
741005 - SUBV CNDS JAN	42 506,00	39 539,00
741006 - SUBV ANS PLAN AISANCE AQUATIQUE	41 223,00	
741020 - SUB.CONSEIL REGIONAL	41 833,00	28 500,00
741022 - SUBV DDFIP HERAULT	1 500,00	6 500,00
741040 - SUB. DISPOSITIF J APPRENDS A NAGER	35 740,00	
741043 - SUBV DRFIP SERVICE CIVIQUE	600,00	
741051 - FFN POLE FRANCE FONT ROMEU	603,00	
741060 - FFN POLE ESPOIR TOULOUSE		2 667,00
741061 - FFN POLE ESPOIR FONT ROMEU		2 667,00
741062 - FFN CAF NC & CNAHN		7 600,00
741100 - SUBV. FFN NFS	4 000,00	4 000,00
742140 - PARTENARIAT DIVERS	16 000,00	10 030,75
	255 672,00	167 769,75
Cotisations		
Autres produits		
751800 - LICENCES PART REGIONALE	293 858,00	278 613,25
754000 - DONS	17 563,00	15 605,00
758100 - PRODUITS DIVERS LIGUE	16,10	1 005,33
758810 - PROD. DIVERS MEETING		2,00
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances		8 490,00
791240 - TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL		6 346,86
791250 - TRANSFERT CHGES AIDE PAIEMENT COVID	13 627,64	
	325 064,74	310 062,44
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	997 273,88	947 712,38
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises		
607061 - AIDES LABELLISATION +JAN DES CLUBS		309,77
607080 - ACHAT IMPRIMES		180,00
607082 - Achat vetement MEETING JEUNES		2 192,00
607085 - FOURN. WATER POLO		1 037,63
607090 - ACHATS TEE SHIRTS ET DIVERS		17 010,75
607091 - VETEMANT NAT ESTIVALE		1 439,74
607180 - FFN ENGAGEMENTS WATER POLO		1 400,00

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2020	Exercice N-1 31/08/2019
		23 569,89
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
603200 - Variat. stocks MFPM	27,00	98,00
	27,00	98,00
Autres charges externes		
604100 - PREST DE SERVICES	42 358,24	26 629,27
606200 - ELECTRICITE	2 428,16	2 333,09
606300 - Achats de petit équipement	4 631,41	2 103,01
606340 - ACHAT PETIT MAT SYNCHRO	827,20	484,46
606400 - Achats fournitures administratives	3 725,95	4 992,92
606410 - ACHAT FOURN. BUREAUX MEETING	311,87	272,45
606412 - ACHAT FOURN. BUREAU ERFAN	370,53	71,77
606420 - ACHAT FOURN BUREAU N S	160,73	741,35
606470 - FRAIS PUBLICATION NAT ESTIVALE	224,90	
611100 - J 'apprends a nager	33 621,00	40 735,00
611110 - J APPRENDS A NAGER AIDE FFN CLUBS	18 980,00	
611200 - LR SERVICES MUTUALISES CROS	1 126,88	1 197,77
611300 - INTERV ERFAN		2 188,03
611400 - PLAN AISANCE AQUATIQUE	19 047,52	
613100 - LOC DE VEHICULES		420,91
613120 - LOC NAT. SYNCHRO.	8 074,90	8 530,56
613140 - LOC. COPIEUR	8 545,16	9 492,13
613150 - LOC DE SALLE	5 195,00	1 675,00
613200 - Locations immobilières	3 069,75	2 880,00
613500 - Locations mobilières		360,00
613600 - LOC RESERVATION DIVERSE	763,50	467,20
614100 - CHARG. LOC. ADL RES RICQUET	2 554,25	6 475,11
615000 - ENTRETIEN ET REPARATION		1 206,81
615100 - MAINTENANCE	1 372,94	1 359,53
615200 - Entretien BUREAU	3 836,27	2 955,12
615300 - REPARATION MATERIEL DIVERS	290,40	
616100 - PRIMES ASSURANCES	4 465,31	1 589,55
618100 - Documentation générale	322,90	
621400 - Personnel DETACHE	29 282,10	43 707,72
622600 - Honoraires		5 499,20
622610 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	3 088,00	5 820,00
622615 - HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	10 410,00	6 620,00
622620 - HONORAIRES AVOCAT		705,00
623080 - EQUIPEMENT HABILLEMENT	12 000,00	2 483,43
623100 - FRAIS COMMUNICATION		2 040,80
623300 - DIVERS		145,80
623402 - RECOMPENSE NAT ESTIVALE		2 114,20
623403 - RECOMPENSE CADEAUX N S	380,00	5 824,90
623405 - RECOMPENSE CADEAUX COUPES MEDAILLES	10 179,19	24 886,30
623408 - RECOMPENSE HABILLEMENT WATER POLO	355,74	583,52
623500 - FRAIS DE STAGE LIGUE	120,00	8 754,00
623501 - FRAIS DE COMPETITIONS	218,70	798,12
623503 - FRAIS STAGE OU COLLOQUE N S		40,00
623705 - aides organisation compétitions	21 050,00	19 750,00
623706 - AIDES AUX ORGANISATIONS WATERPOLO		2 850,00
623707 - AIDE AUX ORGANISATIONS NAT SYNCHRO		4 500,00

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2020	Exercice N-1 31/08/2019
623708 - AIDE AUX ORGANISATIONS NAT ESTIVALE		3 000,00
623710 - POLE ESPOIR FONT ROMEU	-4 000,00	625,00
623714 - DOT. FONCT. CENTRE REGI. NAT SYNCHR	41 309,87	28 038,48
623716 - POLE FRANCE FONT ROMEU	128 188,03	116 608,32
623817 - AIDE ELITE DAUPHINS TOEC	41 983,25	20 527,50
624100 - Transports sur achats		75,01
625100 - FRAIS DEPLACEMENT	25 659,37	24 923,09
625102 - FRAIS DEPLACEMENT NAT ESTIVALE	828,70	13 929,36
625103 - FRAIS EPLACEMENT NAT SYNCHRO	23 848,59	35 978,13
625104 - FRAIS DEPLACEMENT ERFAN	13 160,19	17 978,81
625105 - FRAIS DEPLACEMENT ACTION IRSO NAT S		6 398,00
625108 - FRAIS DE DEPLACEMENT SELECTION	4 301,74	
625109 - FRAIS E T R	611,90	1 344,19
625110 - POOL OFFICIELS DEPLACEMENT JURY		826,35
625111 - FRAIS DEPLACEMENT EAU LIBRE	920,51	1 731,73
625200 - FRAIS DEPLACEMENT COMPETITION	15 782,33	56 578,37
625601 - FRAIS DE MISSION NAT ESTIVALE		182,00
625602 - FRAIS MISSION NAT. SYNCHRO.	596,89	1 472,72
625604 - FRAIS DEPLACEMENT+RECEPTION WATER P	10 156,24	31 918,94
625700 - DEPL RECEPTION COMITE DIRECTEUR+REU	2 548,57	8 147,33
625701 - FRAIS ASSEMBLEE GENERALE	1 938,37	4 984,47
625709 - FRAIS REPAS COLLATION ET HOTEL ERFA	364,75	3 888,51
625720 - RECEPTION BUREAU	105,00	537,20
626000 - Frais postaux	430,20	124,13
626200 - TELEPHONE FIXE	2 728,17	1 103,73
626250 - TELEPHONE PORTABLE	2 013,81	3 026,68
626300 - ABONNEMENT INTERNET MICROSOFT OFFIC	351,10	369,46
626400 - ABT DIVERS	330,36	
627000 - FRAIS FINANCIERS	345,31	605,97
627300 - FRAIS DE BANQUE ERFAN	62,04	83,24
627810 - FRAIS LEMONWAY/LICENCES	1 721,20	2 187,42
627820 - FRAIS CHPT LEMON WAY	358,60	
628000 - DIVERS	1 546,00	
628110 - COT. PRO	400,00	410,00
	571 979,59	643 888,17
Impôts, taxes et versements assimilés		
633300 - Formation continue (organisme)	3 659,52	3 635,01
635120 - Taxes foncières	891,34	3 179,33
	4 550,86	6 814,34
Rémunérations du personnel		
641110 - REMUNERATIONS ADMINISTRATIFS	56 631,10	62 258,20
641120 - SALAIRES BRUT POLE FRANCE FR	31 505,04	30 808,92
641130 - SALAIRES BRUT ERFAN	129 836,50	112 548,69
641200 - Congés payés	-8 395,02	10 758,83
641400 - Indemnités et avantages divers	15 831,11	
	225 408,73	216 374,64
Charges sociales		
645100 - Cotisations à l'URSSAF ADMINISTRATI	19 138,90	36 345,41
645110 - COT . URSSAF ERFAN	43 691,25	68 537,03
645120 - COT SOC. POLE FRANCE FONT ROMEU	11 463,30	18 534,94
645900 - CHARGES SOC. SALARIALES		-13 662,01
645910 - CHARGES SALARIALES ERFAN		-24 603,02
645920 - CHARG SALARIALES POLE FRANCE FONT R		-6 680,74

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/08/2020	Exercice N-1 31/08/2019
645990 - EXONERATION COVID-19	-16 180,28	
647500 - Médecine du travail et pharmacie	763,11	623,58
	58 876,28	79 095,19
Dotations aux amortissements		
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	36 824,03	36 287,08
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clients	33 950,00	
	70 774,03	36 287,08
Subventions accordées par l'association		
Autres charges		
654000 - Pertes s/créances irrécouvrables	630,00	7 690,00
658000 - Charges diverses gestion courante	71,96	1,16
	701,96	7 691,16
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	932 318,45	1 013 818,47
RESULTAT D'EXPLOITATION	64 955,43	-66 106,09
PRODUITS FINANCIERS		
768000 - Autres produits financiers	682,17	884,42
	682,17	884,42
CHARGES FINANCIERES		
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	364,71	864,90
661810 - FRAIS RECOUVREMENT		18,00
	364,71	882,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
777100 - Quote part de subv invest virée CR	14 745,23	14 246,13
	14 745,23	14 246,13
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
671300 - Dons et libéralités		200,00
671800 - Autres charges except. de gestion	20 000,00	
	20 000,00	200,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
789400 - Report sur subventions attribuées	110 189,72	181 090,69
	110 189,72	181 090,69
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
689400 - A réaliser sur subventions	109 204,63	110 189,72
	109 204,63	110 189,72
EXCEDENT OU DEFICIT	61 003,21	18 842,53

REGLEMENT FINANCIER 2020-2021

NATATION COURSE, MAITRES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	6,60 €
Engagement relais :	9 €
Engagement par équipes (Interclubs Toutes Catégories) :	45 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	22 €

Procédure

Paielement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

1. carte bancaire.
2. virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
3. chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

NATATION ARTISTIQUE

Droits d'engagements et pénalités

Compétitions	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse	paiement eng.*	support musical*
Compétition régionale du Socle : par épreuve	3,50 €		200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'hiver	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'été	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Challenge régional	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N2 Automne	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N2 Eté	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Challenge IRSO	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €

La pénalité « forfait nageuse » s'applique :

- si forfait non déclaré sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.
- si forfait déclaré après clôture des engagements sur Extranat sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la Ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.

* Le paiement des pénalités est obligatoire sur place.

Compétitions	A titre informel					
	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse		dossier
FFN Championnats de France Hiver et Eté	10 €	14 €	300 €	80 € 500 € le ballet		50 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

1. carte bancaire.
2. virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
3. chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant (exceptionnel).

Passé ce délai une pénalité de 50€ sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/eurs à la prochaine compétition.

WATERPOLO

Droits d'engagements

Compétition	1ère Equipe	2ème Equipe	3ème Equipe	4ème Equipe	Equipes suppl.
Championnat N3	2(N-1) x C x (1,6-N/20) (N étant le nombre d'équipes engagées et C le coût moyen d'une prestation arbitrale sur la saison S-1)		Sans Objet		
Championnat N4Honneur	500€	400€	300€	250€	Sans Objet
Championnat U13	500€	350€	250€	200€	100€ par équipe sup.
Championnat U15					
Championnat U17					
Programme U11 / U9	Gratuit				
Programme	20€ par équipe et par journée				
Programme féminin	Gratuit				
Coupe seniors mixte	75€	60€	50€	40€ par équipe sup.	
Equipes hors Occitanie	80€ pour une participation ponctuelle (1 seule journée)				

Indemnisation des arbitres

Chaque arbitre ou délégué organise son déplacement comme il l'entend et sera remboursé dans la limite du plafond forfaitaire déterminée par le nombre de kilomètres aller-retour (domicile - lieu de convocation Mappy le plus rapide). Le dépassement sera à la charge de l'arbitre. C'est le tableau kilométrique de la Ligue qui fera foi.

- Déplacements
 - Route : 0,20 € du kilomètre ou 0, 30 € du kilomètre en cas de covoiturage.
La feuille de route issue du relevé Mappy le plus rapide, les éventuels tickets de péages et la feuille de match servent de justificatifs d'un déplacement réellement effectué et contrôlé.
 - Train : Fournir la photocopie du billet. Le prix du billet ne devra pas dépasser le barème route (km x 0,20 € + péages éventuels).
 - Des tickets de bus ou de parking (photocopies des billets) peuvent être pris en compte à la condition que le remboursement total (train - tickets bus et/ou parking) ne dépasse pas le barème route (km x 0,20 € + péages).
- Hébergement

- Repas : aucun remboursement sans justificatif (photocopie de la facture détaillée avec tampon du restaurateur ou ticket de caisse à en-tête).
- Indemnités repas : remboursement pris en compte à partir de 200km aller-retour et/ou tournoi sur une journée.
- Indemnités d'arbitrage
 - Pour les arbitres fédéraux et régionaux : 50 € jusqu'à une demi-journée, 70€ pour une journée.
 - Pour les arbitres régionaux stagiaires : 30 € jusqu'à une demi-journée, 42 € pour une journée.
 - Pour les arbitres fédéraux officiant en lever ou baisser de rideau pour la N3 ou U21 : 50 € par match uniquement (pas de frais de déplacement et repas pris en charge par la Ligue).
 - Cas particuliers :
Dans le cas de deux matches sur 2 lieux différents au cours du même week-end : c'est la totalité des kilomètres parcourus par les arbitres qui sera prise en compte. Pour le reste, inchangé.
 - Demande de remboursement et transmissions des documents :
Une fois complétés par l'arbitre, les copies numériques au format PDF , de la fiche d'ordre de mission (renseignements sur le match et demande de remboursement) et des justificatifs sont à retourner par courriel dans la semaine suivant la rencontre ou le tournoi, à Carlos FERNANDEZ (La Durantié – 81250 Curvalle - occitanie.wp@gmail.com) accompagnés éventuellement de la feuille de match vérifiée, du rapport lorsqu'il y a eu sanction. Les originaux papiers devront suivre dans le mois par voie postale.

NB : tous les documents (papier ou internet) doivent être lisibles et de bonne qualité sinon ceux-ci seront retournés.

Caution et prêt de matériels

- La ligue est équipée de scoreurs et d'afficheurs des 30 secondes, électroniques et portables, qui pourront être prêtés aux clubs organisateurs non-équipés.
- Une caution fixée à 500€, destinée à réparer les dégradations éventuelles, sera demandée au retrait du matériel et rendue au retour de celui-ci, si aucune avarie n'est constatée.
- La ligue est également propriétaire de cages gonflables de mini-polo et d'une paire de cages métalliques flottantes pliables, qui sont gracieusement mis à disposition des clubs demandeurs.

Rappel des obligations minimales de présentation d'officiels

- Pour tout club : 1 arbitre régional (ou Stagiaire) et 3 officiels B.
- Club de N3, N4 Excellence : 2 arbitres régionaux et 3 officiels B.
- Pour les Championnats Jeunes : jeunes arbitres de la catégorie d'âge supérieure (ex : un U15 pour des U 13) et jeunes officiels.
- Clubs d'Elité Fédérale : 2 Arbitres Fédéraux, 4 Officiels B et 4 Jeunes Arbitres/Officiels.

Chaque année, les clubs doivent présenter des officiels en formation

Sanctions et amendes

Cas	Montant
Forfait d'une équipe	100 €
Forfait de dernière minute	200 € (dont 100 € de dédommagement à partager entre les équipes présentes)
Forfait général	500 €
Abandon au cours d'un tournoi	400 €
Match perdu par disqualification, pénalité, abandon ou déclassement	80 €
Défaut de présentation de Jeunes Arbitres	100 €
Défaut de conformité par rapport aux obligations d'Arbitres	500 €
Défaut de matériel et/ou d'installation selon chapitre 2.3.1.	30 € par manquement sur le match

En cas de force majeure (intempérie, accident...), le Défi Water-polo se réserve le droit de lever une sanction.

ACTIVITES ESTIVALES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	2,20 €
Engagement relais :	3,30 €
Engagement par équipes (Interclubs) :	16,50 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	16,50 €
Forfait Nageurs :	3,30 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

1. carte bancaire.
2. virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
3. chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

AIDES AUX ORGANISATIONS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Montant de l'aide (par demi-journée) : 250 €

PRESENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Pénalité

Montant de la pénalité en cas d'absence : 100 €

Reversement intégral en faveur des actions sportives régionales.

REMBOURSEMENTS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Aucun remboursement ne sera accordé en l'absence de l'imprimé de demande dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives.

Utilisation du véhicule personnel (hors Waterpolo)	le Km	0,25 € (individuel) 0,35 € (covoiturage)
SNCF	billet	2 ^{ème} classe (résidence administrative)
Forfait repas	20 €	
Forfait Nuit hôtel avec petit déjeuner	70 €	

DETTES

Tout club n'ayant pas acquitté l'intégralité de ses dettes auprès de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation au 31 août verra son affiliation bloquée pour la saison sportive suivante.

REGLEMENT FINANCIER 2021-2022

NATATION COURSE, MAITRES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	6,60 €
Engagement relais :	9 €
Engagement par équipes (Interclubs Toutes Catégories) :	45 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	22 €

Procédure

Paie ment dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

1. carte bancaire.
2. virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
3. chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

NATATION ARTISTIQUE

Droits d'engagements et pénalités

Compétitions	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse	paiement eng.*	support musical*
Compétition régionale du Socle : par épreuve	3,50 €		200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'hiver	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Championnat régional d'été	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
Challenge régional	6,50 €	8,50 €	200 €	50 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N2 Automne	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Championnat N2 Eté	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €
IRSO Challenge IRSO	9 €	11 €	300 €	80 €	50 €	50 €

La pénalité « forfait nageuse » s'applique :

- si forfait non déclaré sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.
- si forfait déclaré après clôture des engagements sur Extranat sauf si un certificat médical est remis le jour de la compétition ou envoyé à la Ligue au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de la compétition.

* Le paiement des pénalités est obligatoire sur place.

Compétitions	A titre informel					
	Droits d'engagements		Pénalités			
	par Nageuse	par Ballet	forfait officiel *	forfait nageuse		dossier
FFN Championnats de France Hiver et Eté	10 €	14 €	300 €	80 € 500 € le ballet		50 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

1. carte bancaire.
2. virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
3. chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant (exceptionnel).

Passé ce délai une pénalité de 50€ sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/eurs à la prochaine compétition.

WATERPOLO

Droits d'engagements

Compétition	1ère Equipe	2ème Equipe	3ème Equipe	4ème Equipe	Equipes suppl.
Championnat N3	2(N-1) x C x (1,6-N/20) (N étant le nombre d'équipes engagées et C le coût moyen d'une prestation arbitrale sur la saison S-1)		Sans Objet		
Championnat N4Honneur	500€	400€	300€	250€	Sans Objet
Championnat U13	500€	350€	250€	200€	100€ par équipe sup.
Championnat U15					
Championnat U17					
Programme U11 / U9	Gratuit				
Programme	20€ par équipe et par journée				
Programme féminin	Gratuit				
Coupe seniors mixte	75€	60€	50€	40€ par équipe sup.	
Equipes hors Occitanie	80€ pour une participation ponctuelle (1 seule journée)				

Indemnisation des arbitres

Chaque arbitre ou délégué organise son déplacement comme il l'entend et sera remboursé dans la limite du plafond forfaitaire déterminée par le nombre de kilomètres aller-retour (domicile - lieu de convocation Mappy le plus rapide). Le dépassement sera à la charge de l'arbitre. C'est le tableau kilométrique de la Ligue qui fera foi.

- Déplacements
 - Route : 0,20 € du kilomètre ou 0, 30 € du kilomètre en cas de covoiturage.
La feuille de route issue du relevé Mappy le plus rapide, les éventuels tickets de péages et la feuille de match servent de justificatifs d'un déplacement réellement effectué et contrôlé.
 - Train : Fournir la photocopie du billet. Le prix du billet ne devra pas dépasser le barème route (km x 0,20 € + péages éventuels).
 - Des tickets de bus ou de parking (photocopies des billets) peuvent être pris en compte à la condition que le remboursement total (train - tickets bus et/ou parking) ne dépasse pas le barème route (km x 0,20 € + péages).
- Hébergement

- Repas : aucun remboursement sans justificatif (photocopie de la facture détaillée avec tampon du restaurateur ou ticket de caisse à en-tête).
- Indemnités repas : remboursement pris en compte à partir de 200km aller-retour et/ou tournoi sur une journée.
- Indemnités d'arbitrage
 - Pour les arbitres fédéraux et régionaux : 50 € jusqu'à une demi-journée, 70€ pour une journée.
 - Pour les arbitres régionaux stagiaires : 30 € jusqu'à une demi-journée, 42 € pour une journée.
 - Pour les arbitres fédéraux officiant en lever ou baisser de rideau pour la N3 ou U21 : 50 € par match uniquement (pas de frais de déplacement et repas pris en charge par la Ligue).
 - Cas particuliers :
Dans le cas de deux matches sur 2 lieux différents au cours du même week-end : c'est la totalité des kilomètres parcourus par les arbitres qui sera prise en compte. Pour le reste, inchangé.
 - Demande de remboursement et transmissions des documents :
Une fois complétés par l'arbitre, les copies numériques au format PDF , de la fiche d'ordre de mission (renseignements sur le match et demande de remboursement) et des justificatifs sont à retourner par courriel dans la semaine suivant la rencontre ou le tournoi, à Carlos FERNANDEZ (La Durantié – 81250 Curvalle - occitanie.wp@gmail.com) accompagnés éventuellement de la feuille de match vérifiée, du rapport lorsqu'il y a eu sanction. Les originaux papiers devront suivre dans le mois par voie postale.

NB : tous les documents (papier ou internet) doivent être lisibles et de bonne qualité sinon ceux-ci seront retournés.

Caution et prêt de matériels

- La ligue est équipée de scoreurs et d'afficheurs des 30 secondes, électroniques et portables, qui pourront être prêtés aux clubs organisateurs non-équipés.
- Une caution fixée à 500€, destinée à réparer les dégradations éventuelles, sera demandée au retrait du matériel et rendue au retour de celui-ci, si aucune avarie n'est constatée.
- La ligue est également propriétaire de cages gonflables de mini-polo et d'une paire de cages métalliques flottantes pliables, qui sont gracieusement mis à disposition des clubs demandeurs.

Rappel des obligations minimales de présentation d'officiels

- Pour tout club : 1 arbitre régional (ou Stagiaire) et 3 officiels B.
- Club de N3, N4 Excellence : 2 arbitres régionaux et 3 officiels B.
- Pour les Championnats Jeunes : jeunes arbitres de la catégorie d'âge supérieure (ex : un U15 pour des U 13) et jeunes officiels.
- Clubs d'Elité Fédérale : 2 Arbitres Fédéraux, 4 Officiels B et 4 Jeunes Arbitres/Officiels.

Chaque année, les clubs doivent présenter des officiels en formation

Sanctions et amendes

Cas	Montant
Forfait d'une équipe	100 €
Forfait de dernière minute	200 € (dont 100 € de dédommagement à partager entre les équipes présentes)
Forfait général	500 €
Abandon au cours d'un tournoi	400 €
Match perdu par disqualification, pénalité, abandon ou déclassement	80 €
Défaut de présentation de Jeunes Arbitres	100 €
Défaut de conformité par rapport aux obligations d'Arbitres	500 €
Défaut de matériel et/ou d'installation selon chapitre 2.3.1.	30 € par manquement sur le match

En cas de force majeure (intempérie, accident...), le Défi Water-polo se réserve le droit de lever une sanction.

ACTIVITES ESTIVALES

Droits d'engagements

Engagement individuel :	2,20 €
Engagement relais :	3,30 €
Engagement par équipes (Interclubs) :	16,50 €
Engagement par équipes (Interclubs Jeunes) :	16,50 €
Forfait Nageurs :	3,30 €

Procédure

Paiement dans un délai maximal de 15 jours à l'issue de la période de clôture des engagements par (au choix) :

1. carte bancaire.
2. virement bancaire en précisant systématiquement le nom complet du club et l'ordre de virement.
3. chèque envoyé au siège de la ligue systématiquement accompagné du bon de commande correspondant.

Pénalité de 100 € pour paiement au-delà de quinze jours, suivant la fin des engagements.

AIDES AUX ORGANISATIONS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Montant de l'aide (par demi-journée) : 250 €

PRESENCE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Pénalité

Montant de la pénalité en cas d'absence : 100 €

Reversement intégral en faveur des actions sportives régionales.

REMBOURSEMENTS

Tarification unique pour toutes les disciplines

Aucun remboursement ne sera accordé en l'absence de l'imprimé de demande dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives.

Utilisation du véhicule personnel (hors Waterpolo)	le Km	0,25 € (individuel) 0,35 € (covoiturage)
SNCF	billet	2 ^{ème} classe (résidence administrative)
Forfait repas	20 €	
Forfait Nuit hôtel avec petit déjeuner	70 €	

DETTES

Tout club n'ayant pas acquitté l'intégralité de ses dettes auprès de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation au 31 août verra son affiliation bloquée pour la saison sportive suivante.